



INSTRUCTION COMMUNE
PHASE UN
GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

**OCOM M106.01 – IDENTIFIER LES PARTIES ET LES
CARACTÉRISTIQUES DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DAISY 853C**

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Norme de qualification et plan de la phase un*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Avant de commencer l'enseignement de cette leçon, l'instructeur doit :

- réviser le contenu de la leçon et se familiariser avec la matière;
- effectuer un contrôle de sécurité de toutes les carabines qui seront utilisées pendant la leçon;
- dire aux cadets que les carabines ont été inspectées et qu'elles peuvent être maniées de façon sécuritaire.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux parties et aux caractéristiques de la carabine à air comprimé des cadets Daisy 853C et de susciter leur intérêt.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure d'identifier les parties et d'énumérer les caractéristiques de la carabine à air comprimé des cadets.

IMPORTANCE

Les cadets doivent avoir une connaissance de base de la carabine à air comprimé des cadets pour comprendre la façon dont elle fonctionne et pour suivre, de façon sécuritaire, les indications données sur le champ de tir.

Point d'enseignement 1**Identifier les parties de la carabine à air comprimé
Daisy 853C**

Durée : 13 min

Méthode : Exposé interactif

PARTIES

- Selon le nombre de carabines disponibles, en distribuer au maximum une pour deux cadets.
- Dans la mesure du possible, demander l'aide d'un deuxième instructeur.
- **Pour des raisons de sécurité, maintenir une discipline rigoureuse dans la classe en tout temps.**

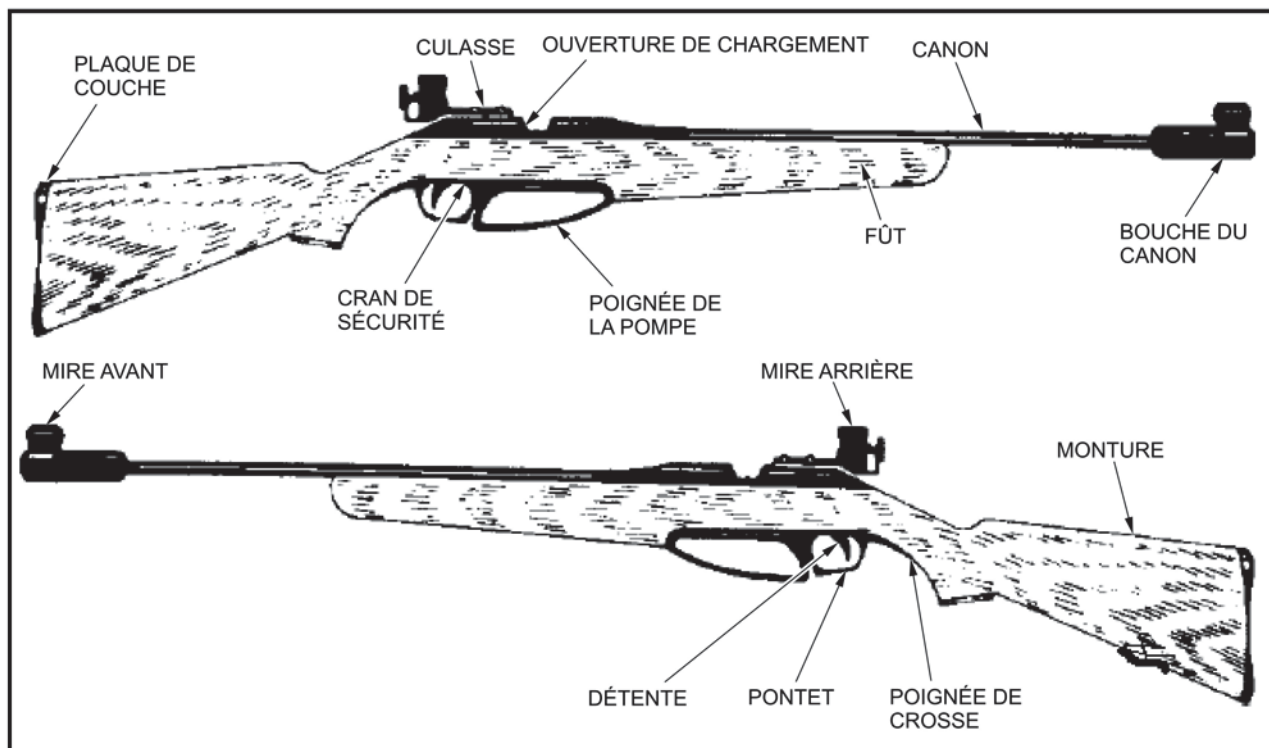


Figure 1 Parties de la carabine à air comprimé des cadets

A-CR-CCP-177/PT-002

Plaque de couche (extrémité de la crosse). La plaque de couche est la partie de la carabine qui est en contact direct avec l'épaule du tireur. Quand elle est bien ajustée, la plaque de couche permet d'obtenir un ajustement adéquat et de placer confortablement la carabine dans le creux de l'épaule. L'ajout de plaques intercalaires permet un ajustement en longueur.

Plaques intercalaires. Les plaques intercalaires sont des plaques de plastique permettant d'allonger ou de raccourcir la plaque de couche. Pour ajouter ou enlever une plaque intercalaire, se servir d'un tournevis à tête cruciforme pour dévisser la plaque de couche et faire les modifications qui s'imposent.

Poignée de la crosse. La poignée de la crosse est la partie courbée, située directement derrière le pontet, où la main contrôlant la détente agrippe la carabine.

Crosse. La crosse est la partie de la carabine qui est faite complètement en bois (de la plaque de couche vers l'avant).

Fût (de crosse). Le fût est la partie en bois de la crosse (du pontet vers l'avant) où le canon et le mécanisme de la carabine sont enchâssés.

Bretelle. La bretelle est une sangle de nylon. Elle relie la carabine au bras du tireur afin de soutenir le poids de la carabine. Une extrémité est attachée au battant de bretelle et l'autre, au bras.

Battant de bretelle (cale-main). Le battant de bretelle est la partie métallique réglable fixée au fût avant qui sert à fixer la bretelle à la carabine. Il peut également être utilisé comme cale-main, servant à reposer la main gauche et à l'empêcher de bouger.

Détente. La détente est la partie mobile qui déclenche un ressort et le mécanisme de la carabine. Cette carabine est munie d'une détente simple qui ne peut pas être ajustée selon le poids.

Pontet. Le pontet est la bande métallique qui entoure et protège la détente.

Cran de sécurité. Le mécanisme de sécurité qui, une fois mis, empêche la carabine de tirer en verrouillant la détente. Il s'agit d'un dispositif à verrou transversal situé sur le pontet. Le côté noir indique que la carabine ne peut pas tirer; le côté rouge indique que la carabine est prête à tirer. Le cran de sécurité doit être mis (aucun rouge) en tout temps, jusqu'au moment de tirer.

Culasse. La culasse est la poignée de métal qui sert à armer et à désarmer le mécanisme de la carabine. Elle doit être en position fermée pour tirer. Pour une sécurité maximale, elle doit demeurer ouverte lorsque la carabine n'est pas dans son étui et n'est pas utilisée sur le pas de tir.

Poignée de la pompe. La poignée de la pompe est un levier de métal qui sert à comprimer l'air requis pour propulser le plomb au moment du tir. Lorsque la carabine est à l'« état sécuritaire », la poignée de la pompe doit être partiellement ouverte.

Mire avant. La mire avant est une mire ouverte qui permet d'utiliser des œillets interchangeables.

Mire arrière. La mire arrière est une mire micrométrique réglable selon la dérive et la hausse. Elle se fixe facilement à la glissière de métal qui se trouve au-dessus du mécanisme. Cette glissière permet d'avancer ou de reculer la mire de façon à obtenir la distance adéquate entre l'œil et la mire. Pour fixer la mire, on se sert d'un petit tournevis à tête plate.

Bouche du canon. La bouche du canon est l'extrémité avant du canon qui est munie d'un contrepoids amovible.

Canon avec contrepoids. Le canon avec contrepoids est le tube en acier à travers lequel le plomb circule, de la bouche du canon jusqu'à la chambre. Le contrepoids permet de s'assurer que le poids de la carabine est réparti également et que l'équilibre est maintenu.

Âme. L'âme est la partie intérieure du canon qui contient des rainures en forme de spirale. Les cloisons sont les parties saillantes de métal qui se trouvent entre les rainures. Ensemble, les rainures et les cloisons s'appellent des rayures.

Ouverture de chargement. L'ouverture de chargement est l'endroit où on insère manuellement le plomb dans l'adaptateur à chargement individuel ou à l'aide du chargeur à cinq plombs.

Adaptateur à chargement individuel. L'adaptateur à chargement individuel est une pièce de plastique qui facilite le chargement du plomb dans la chambre.

Chargeur de cinq plombs (cinq coups). Le chargeur de cinq plombs est une pièce de plastique qui peut contenir un maximum de cinq plombs et qui sert à insérer les plombs dans la chambre.

Chambre. La chambre est l'endroit où le plomb est maintenu, juste avant le tir.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

L'instructeur doit s'assurer que le cadet peut identifier les parties d'une carabine à air comprimé des cadets en lui demandant de montrer du doigt la pièce en question sur la carabine ou de nommer correctement la pièce.

Point d'enseignement 2

Identifier les caractéristiques de la carabine à air comprimé Daisy 853C.

Durée : 12 min

Méthode : Exposé interactif

CARACTÉRISTIQUES



Identifier les principales caractéristiques de la carabine à air comprimé des cadets. Se concentrer sur ces points dans la section de confirmation de ce point d'enseignement.

Les caractéristiques de la carabine à air comprimé Daisy 853C sont les suivantes :

- **Mécanisme.** Pompe simple à air comprimé, culasse à manœuvre rectiligne.
- **Longueur totale.** 97.8 cm.
- **Poids total.** 2.5 kg.
- **Calibre.** Calibre 0.177 (4.5 mm).
- **Mire avant.** Mire ouverte avec œilletons interchangeables.
- **Mire arrière.** Mire arrière à œilleton entièrement réglable avec réglage micrométrique à cliquet.
- **Vitesse initiale.** 150.8 mètres par seconde.
- **Chargement.** Coup par coup ou chargeur de cinq plombs à indexage automatique.
- **Crosse.** Crosse normale, faite de bois, réglable en longueur.
- **Cran de sécurité.** Mécanisme manuel de la détente à verrou transversal avec indicateur rouge.



Il est « bon de connaître » ces caractéristiques, mais l'enseignement de celles-ci ne doit être fait que si le temps le permet.

- **Canon.** Canon rayé à forte teneur d'acier Lothar Walther avec contrepoids : 12 cloisons et rainures bombées, torsion vers la droite. Alésage de précision pour correspondre aux plombs. Longueur approximative de 53.1 cm.
- **Portée maximale.** 235.4 mètres.
- **Bretelle.** Bretelle de compétition réglable.

- **Poids de la détente.** Minimum de 3.5 lb
- **Chambre.** Faite d'acier avec ouverture de chargement.
- **Force d'armement.** 20 lbf.



Avec une vitesse initiale de 150.8 mètres par seconde, la carabine à air comprimé des cadets n'est pas une « arme à feu » selon la législation fédérale sur les armes à feu en vigueur, mais elle est considérée comme telle selon la définition utilisée au sein de la police militaire.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS

- Q1. Quel type de mécanisme trouve-t-on sur la carabine à air comprimé des cadets?
- Q2. Quel est le calibre de la carabine à air comprimé des cadets?
- Q3. Quel type de mesure de sécurité est effectué sur la carabine à air comprimé des cadets?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Pompe simple à air comprimé, culasse à manœuvre rectiligne.
- R2. Calibre 0.177 (4.5 mm).
- R3. Mécanisme manuel de la détente à verrou transversal avec indicateur rouge.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

Le document de cours qui se trouve à l'annexe A peut être utilisé pour confirmer l'apprentissage de cet OCOM. Accorder quelques minutes aux cadets pour qu'ils remplissent l'annexe, puis leur demander d'échanger leurs feuilles pour la correction.



Un schéma où sont correctement identifiées les parties de trouve à la page M106.01A-2.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Les cadets doivent emporter le document de cours corrigé pour étudier les parties de la carabine à air comprimé des cadets.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

La connaissance des parties et des caractéristiques de la carabine à air comprimé des cadets est importante pour comprendre la façon dont la carabine fonctionne. Ces connaissances permettent aux cadets de suivre les indications données au champ de tir et de réussir un test de maniement d'une carabine à air comprimé.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

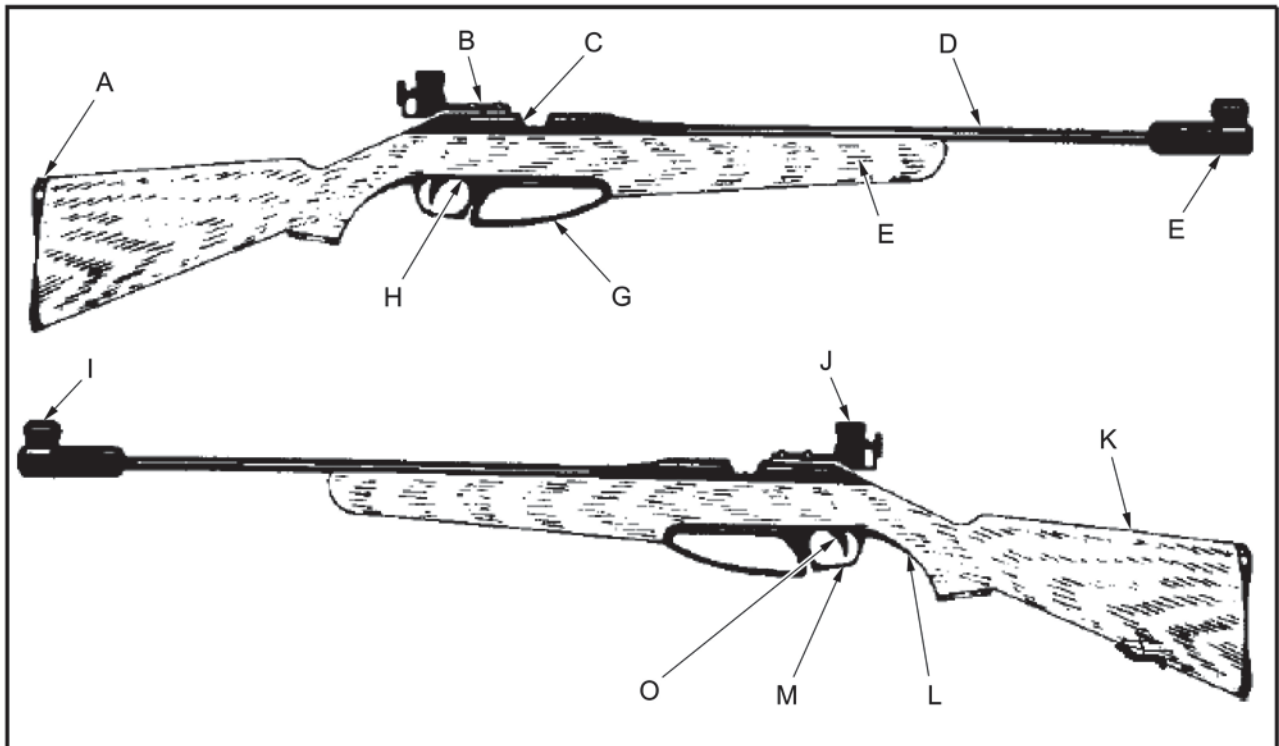
L'accent doit être mis sur les aspects de sécurité de cette leçon.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

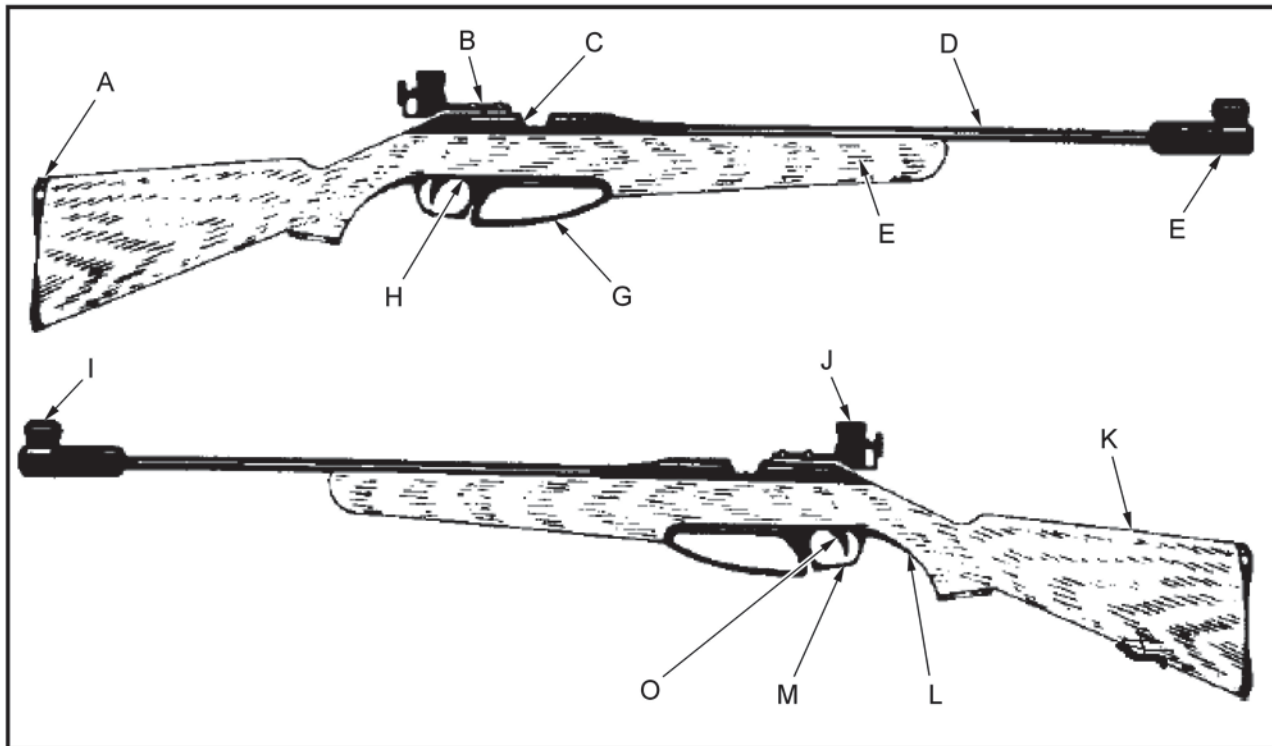
PARTIES ET CARACTÉRISTIQUES DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS



Faire correspondre les lettres aux noms des parties de la carabine à air comprimé des cadets.

1. Ouverture de chargement _____
2. Poignée de la crosse _____
3. Canon _____
4. Fût _____
5. Mire arrière _____
6. Détente _____
7. Culasse _____
8. Cran de sécurité _____
9. Bouche du canon _____
10. Levier de la pompe _____
11. Mire avant _____
12. Pontet _____
13. Plaque de couche _____
14. Plaquette de poignée _____

CLÉ DE CORRECTION



Faire correspondre les lettres aux noms des parties de la carabine à air comprimé des cadets.

- | | | |
|-----|-------------------------|----------|
| 1. | Ouverture de chargement | <u>C</u> |
| 2. | Poignée de la crosse | <u>L</u> |
| 3. | Canon | <u>D</u> |
| 4. | Fût | <u>E</u> |
| 5. | Mire arrière | <u>J</u> |
| 6. | Détente | <u>O</u> |
| 7. | Culasse | <u>B</u> |
| 8. | Cran de sécurité | <u>H</u> |
| 9. | Bouche du canon | <u>E</u> |
| 10. | Levier de la pompe | <u>G</u> |
| 11. | Mire avant | <u>I</u> |
| 12. | Pontet | <u>M</u> |
| 13. | Plaque de couche | <u>A</u> |
| 14. | Plaquette de poignée | <u>K</u> |



INSTRUCTION COMMUNE
PHASE UN
GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 2

**M106.02 – APPLIQUER LES MESURES DE SÉCURITÉ LORS DU
MANIEMENT DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS**

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Norme de qualification et plan de la phase un*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Avant de commencer l'enseignement de cette leçon, l'instructeur doit :

- réviser le contenu de la leçon et se familiariser avec la matière;
- effectuer un contrôle de sécurité de toutes les carabines qui seront utilisées pendant la leçon. Dire aux cadets que les carabines ont été inspectées et qu'elles peuvent être maniées de façon sécuritaire.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

APPROCHE

La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 1 et 2 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les mesures de sécurité à prendre lors du maniement de la carabine à air comprimé des cadets, tout en donnant aux cadets l'occasion de mettre cette compétence en application sous supervision.

L'exposé interactif a été choisi pour le PE 3 afin d'initier les cadets aux règlements de sécurité relatifs à la carabine à air comprimé Daisy 853C et de susciter leur intérêt.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision relative à cette leçon, tirée de l'OCOM M106.01, doit comprendre :

- Demander aux cadets d'identifier les caractéristiques de la carabine à air comprimé des cadets Daisy 853C, y compris :
 - **Mécanisme.** Pompe simple à air comprimé, culasse à manœuvre rectiligne.
 - **Calibre.** Calibre 0.177 (4.5 mm).
 - **Cran de sécurité.** Mécanisme manuel de la détente à verrou transversal avec indicateur rouge.
 - **Chargement.** Coup par coup ou chargeur de cinq plombs à indexage automatique (cinq coups)
 - **Vitesse initiale.** 150.8 mètres par seconde.
- Demander aux cadets d'identifier les parties de la carabine à air comprimé des cadets Daisy 853C en les pointant et en les nommant, y compris :
 - la plaque de couche,
 - la poignée de la crosse,
 - le battant de bretelle (cale-main),
 - la détente,
 - le pontet de la détente,
 - le cran de sécurité,
 - la culasse,
 - le levier de pompe,
 - la bouche du canon,
 - le canon avec contrepoids,
 - l'ouverture de chargement.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet doit être en mesure d'effectuer le contrôle de sécurité individuel de la carabine à air comprimé des cadets.

IMPORTANCE

Le contrôle de sécurité est essentiel pour s'assurer que toutes les personnes sont en sécurité sur le champ de tir. Chaque fois qu'un cadet prend une carabine ou entre dans un champ de tir, il doit garder la sécurité en tête et s'assurer que la carabine ne présente aucun danger (effectuer un contrôle de sécurité individuel lorsqu'il reçoit, remet ou rapporte une carabine). Même si l'on est certain que la carabine est sécuritaire, on doit effectuer un contrôle de sécurité à nouveau.

Point d'enseignement 1**Expliquer et démontrer l'état sécuritaire de la carabine à air comprimé des cadets.**

Durée : 10 min

Méthode : Démonstration et exécution

SORTIR LA CARABINE DE SON ÉTUI

Sur l'étui de la carabine, une flèche clairement identifiée devrait indiquer vers quelle extrémité pointe le canon à l'intérieur de l'étui. Il est alors primordial de pointer cette flèche vers un endroit sécuritaire avant d'ouvrir l'étui. Les étapes suivantes sont essentielles lorsque l'on sort une carabine de son étui :

1. Déposer l'étui sur une surface plane et s'assurer que la flèche pointe vers un endroit sécuritaire.
2. Ouvrir l'étui.
3. Reculer la culasse.
4. S'assurer que le cran de sécurité est mis.
5. S'assurer que la pompe est partiellement ouverte.
6. Glisser la tige de sécurité dans le canon, jusqu'à ce qu'elle soit visible dans la chambre.
7. Retirer la carabine de son étui.
8. Enlever la tige de sécurité une fois que la carabine est sur le pas de tir.

CRAN DE SÉCURITÉ ET CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

Le cran de sécurité est un mécanisme qui, une fois mis, empêche une carabine de tirer en verrouillant la détente. Il est situé juste devant la détente sur le pontet. Pour mettre le cran de sécurité, il faut pousser vers la droite (**on ne doit pas voir de rouge**). Pour tirer, il faut pousser le cran de sécurité vers la gauche (cran de sécurité enlevé), de sorte que le rouge soit visible. Pour un maximum de sécurité, il est recommandé de garder le cran de sécurité mis jusqu'à ce qu'on soit prêt à tirer.

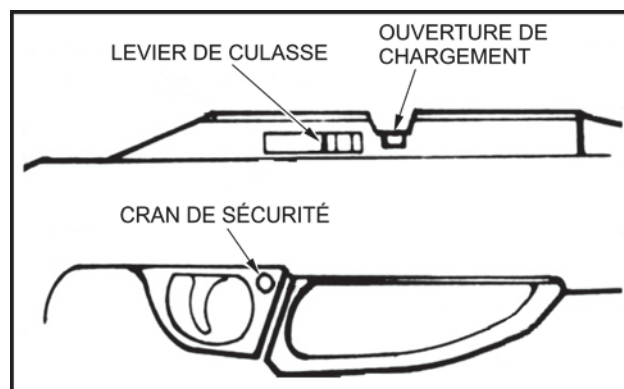


Figure 1 Cran de sécurité

Manuel de l'utilisateur de la carabine Daisy 853C

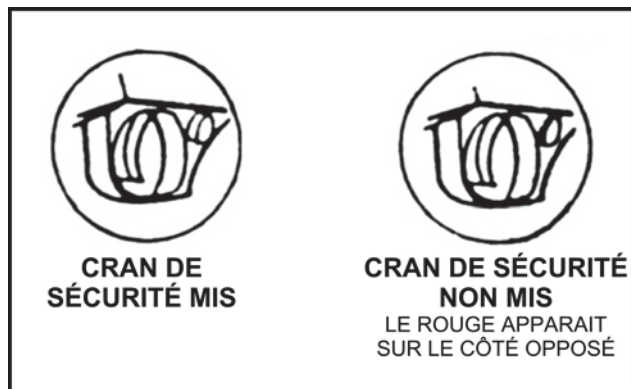


Figure 2 Vue détaillée du cran de sécurité

Manuel de l'utilisateur de la carabine Daisy 853C

TIGE DE SÉCURITÉ

Pour s'assurer que la carabine n'est pas déplacée du champ de tir ou entreposée avec du plomb dans la chambre ou le canon, une tige de sécurité est insérée dans le canon, par la bouche de celui-ci. Il s'agit de deux (2) tiges qui se rejoignent et forment un « T »; elles peuvent être fabriquées de divers matériaux. Les dimensions sont indiquées à la figure 6-2-3. Le bout de la tige de sécurité doit être de couleur rouge pour être visible à l'intérieur de l'ouverture de chargement, lorsque la culasse est complètement poussée vers l'arrière.

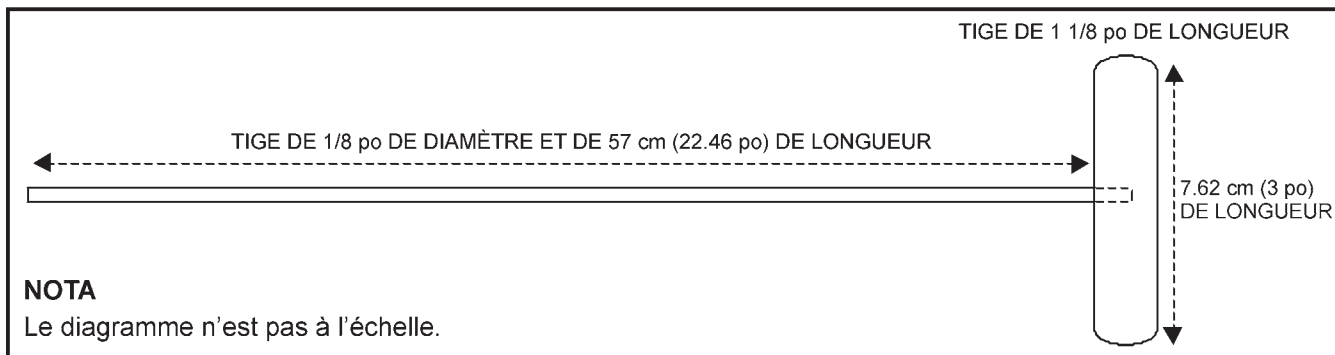


Figure 3 Tige de sécurité

Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets

ÉTAT SÉCURITAIRE DE LA CARABINE



L'instructeur doit présenter et expliquer les points 1, 2 et 3 du contrôle de l'état sécuritaire de la carabine au moyen de démonstrations et d'explications complètes avant d'enseigner chaque nouvelle compétence, puis donner l'occasion aux cadets de pratiquer la compétence sous supervision.

Quand la carabine à air comprimé n'est pas utilisée au champ de tir ou dans un environnement d'instruction, il faut s'assurer qu'elle est dans un état sécuritaire. Les éléments suivants représentent l'« état sécuritaire de la carabine » :

1. **Dans l'étui de la carabine :**
 - a. Le cran de sécurité est mis.
 - b. La culasse se trouve vers l'avant.
 - c. Le mécanisme n'est pas armé.
 - d. La tige de sécurité est dans l'étui et non dans le canon.
 - e. La poignée de la pompe est partiellement ouverte (5 à 8 cm).
2. **Sur la ligne de tir :**
 - a. Le cran de sécurité est mis.
 - b. La culasse est à l'arrière.
 - c. La poignée de la pompe est partiellement ouverte.
3. **Pas sur la ligne de tir :**
 - a. Le cran de sécurité est mis.
 - b. La culasse est à l'arrière.
 - c. La tige de sécurité est insérée dans le canon (visible dans l'ouverture de chargement).
 - d. La poignée de la pompe est partiellement ouverte.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

Demander aux cadets d'effectuer sous supervision les étapes de l'« état sécuritaire de la cabine » pour les endroits suivants :

- a. sur la ligne de tir;
- b. pas sur la ligne de tir.

Point d'enseignement 2

Effectuer les mesures de sécurité individuelle.

Durée : 10 min

Méthode : Démonstration et exécution

CONTRÔLE DE SÉCURITÉ INDIVIDUEL



L'instructeur doit enseigner l'ensemble de la compétence par la méthode de l'EXPLICATION et la DÉMONSTRATION.

Il doit aussi fournir une EXPLICATION et faire une DÉMONSTRATION de chaque étape nécessaire à la bonne exécution de la compétence.

Lorsqu'on reçoit une carabine ou qu'on n'est pas certain de l'« état sécuritaire » de celle-ci, on doit effectuer un contrôle de sécurité individuel afin de s'assurer que la carabine est bel et bien sécuritaire. On doit s'assurer que :

1. la culasse est ouverte;
2. le cran de sécurité est mis;
3. la poignée de la pompe est partiellement ouverte;
4. la tige de sécurité a été insérée dans le canon.



Les cadets doivent **RÉPÉTER** les gestes faits par l'instructeur durant la démonstration pour chaque étape de la compétence. Le ou les instructeurs doivent **SUPERVISER** les cadets pendant qu'ils exécutent la compétence.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

Demander aux cadets d'effectuer le contrôle de sécurité individuel. Les cadets devront aussi exécuter cette compétence durant leur test de maniement de la carabine à air comprimé.

Point d'enseignement 3

Expliquer et démontrer les règles de sécurité de la carabine à air comprimé des cadets.

Durée : 5 min

Méthode : Exposé interactif

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Les règles de sécurité sont toutes des concepts de bon sens et sont faciles à respecter lorsque les gens comprennent qu'elles sont nécessaires pour prévenir les accidents liés à la carabine à air comprimé. Voici les règlements :

1. manipuler la carabine à air comprimé comme si elle était chargée;
2. ne jamais pointer la carabine vers quelqu'un;
3. tenir la carabine à la verticale lorsqu'on la transporte du point de mise à feu et vers le point de mise à feu;
4. éviter de poser les doigts sur la détente, sauf si on est prêt à tirer;
5. porter des lunettes de sécurité;
6. appliquer les règles d'hygiène sur le champ de tir en se lavant les mains après chaque exercice de tir.



La formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu offert au Centre des armes à feu Canada porte sur les quatre règles vitales (**TPTO**) du maniement sécuritaire des armes à feu. L'acronyme « **TPTO** » signifie :

- Traiter toute arme à feu comme si elle est chargée.
- Pointer toujours toute arme à feu dans une direction sécuritaire.
- Tenir le doigt éloigné de la détente, sauf pour faire feu.
- Ouvrir le mécanisme et s'assurer que l'arme à feu ne contient aucune munition.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Pourquoi doit-on suivre les règles de sécurité?
- Q2. Nommer quelques-unes des règles de sécurité de bon sens.
- Q3. Que signifie l'acronyme « TPTO »?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Pour prévenir les accidents liés à la carabine à air comprimé.
- R2. N'importe quelle règle abordée parmi la liste :
- a. Manipuler la carabine à air comprimé comme si elle était chargée.
 - b. Ne jamais pointer la carabine vers quelqu'un.
 - c. Tenir la carabine à la verticale lorsqu'on la transporte du point de mise à feu et vers le point de mise à feu.
 - d. Éviter de poser le doigt sur la détente, sauf si on est prêt à tirer.
 - e. Porter des lunettes de sécurité.
 - f. Appliquer les règles d'hygiène sur le champ de tir en se lavant les mains après chaque exercice de tir.
- R3. L'acronyme **TPTO** signifie : **T**raiter toute arme à feu comme si elle est chargée, **P**ointer toujours votre arme à feu dans une direction sécuritaire, **T**enir le doigt éloigné de la détente, sauf pour faire feu, **O**uvrir le mécanisme et s'assurer que l'arme à feu ne contient aucune munition.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. Qu'indique la flèche sur l'étui de la carabine?
- Q2. Comment sait-on si le cran de sécurité est mis?
- Q3. Quelles sont les quatre règles vitales (« **TPTO** ») du maniement sécuritaire des armes à feu?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Elle indique vers quelle extrémité pointe le canon à l'intérieur de l'étui.
- R2. On ne voit pas de rouge.
- R3. L'acronyme **TPTO** signifie : **T**raiter toute arme à feu comme si elle est chargée, **P**ointer toujours votre arme à feu dans une direction sécuritaire, **T**enir le doigt éloigné de la détente, sauf pour faire feu, **O**uvrir le mécanisme et s'assurer que l'arme à feu ne contient aucune munition.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de cet OCOM doit se faire durant l'OCOM M106.05 (Participer à une activité de familiarisation sur le tir de précision à l'aide de la carabine à air comprimé des cadets); pendant laquelle les cadets doivent avoir réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets avant d'exécuter le tir.

OBSERVATIONS FINALES

Il est essentiel d'être en mesure d'effectuer un contrôle de sécurité sur la carabine à air comprimé des cadets afin de pouvoir manœuvrer de façon sécuritaire sur le champ de tir, suivre les directives données au champ de tir et exécuter avec succès un test de maniement.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

L'accent doit être mis sur les aspects de sécurité de cette leçon.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.



INSTRUCTION COMMUNE
PHASE UN
GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 3

**OCOM M106.03 – APPLIQUER LES TECHNIQUES
D'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE DU TIR DE PRÉCISION**

Durée totale :

60 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM se trouve dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Norme de qualification et plan de la phase 1*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Avant de commencer l'enseignement de cette leçon, l'instructeur doit :

- réviser le contenu de la leçon et se familiariser avec la matière;
- préparer un champ de tir simulé avant de commencer la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

APPROCHE

La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les techniques élémentaires de tir de précision, tout en donnant aux cadets l'occasion de mettre la compétence en application sous supervision.



Cette leçon est enseignée de préférence suivant la méthode chacun son tour pour les unités comportant de grands groupes de première année.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision relative à cette leçon, tirée de l'OCOM M106.02, doit comprendre :

QUESTIONS

Q1. Pourquoi les contrôles de sécurité individuels sont-ils effectués?

Q2. À quoi sert le cran de sécurité?

RÉPONSES PRÉVUES

R1. Pour confirmer qu'une carabine est sécuritaire.

R2. Il empêche la carabine de tirer en verrouillant la détente.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet devrait être en mesure d'appliquer les techniques d'instruction du tir de précision, y compris :

- la position couchée;
- la prise de base;
- la visée de base;
- le chargement;
- le tir;
- le déchargement.

Les cadets mettront en pratique les connaissances acquises pendant cette leçon lorsqu'ils participeront à un exercice de tir.

IMPORTANCE

Ces techniques doivent toutes être appliquées harmonieusement. Si l'on travaille à améliorer une technique, pendant qu'on en néglige une autre, il sera impossible d'obtenir de bons résultats à long terme. Parfaire ces techniques prend du temps et de la concentration. Les cadets doivent se rappeler que LA PRATIQUE REND PARFAIT!

Point d'enseignement 1**Expliquer et démontrer la position couchée.**

Durée : 5 min

Méthode : Démonstration et exécution

Le premier principe du tir de précision est de trouver une position couchée confortable. Une position de tir confortable permettra aux cadets de tirer la carabine de façon sécuritaire et d'obtenir de meilleurs résultats. La position couchée est la position de tir la plus stable.

OBJECTIFS D'UNE BONNE POSITION

Demander aux cadets de s'allonger sur le tapis et d'adopter la position couchée. Une fois la position prise, l'instructeur est alors mieux placé pour observer les cadets pratiquer les compétences enseignées.



L'instructeur doit enseigner l'ensemble de la compétence par la méthode de l'EXPLICATION et la DÉMONSTRATION.

Il doit aussi fournir une EXPLICATION et faire une DÉMONSTRATION de chaque étape nécessaire à la bonne exécution de la compétence.

Obtenir une bonne position couchée est un des principes les plus importants du tir de précision, sinon le plus important. Une bonne position couchée permet de maintenir le confort et la stabilité lors du tir. Le tireur adopte une bonne position couchée en s'allongeant à plat au sol, directement derrière la carabine, en laissant un angle très léger entre son corps et la carabine, et en se mettant en ligne avec la cible. La position doit être :

- naturelle;
- sans tension;
- confortable;
- stable, de façon à ce que :
 - le corps forme un angle avec la ligne de visée;
 - la colonne vertébrale reste droite;
 - la jambe gauche est parallèle à la colonne vertébrale;
 - le pied droit est tourné vers l'extérieur et pointe vers la droite;
 - le pied gauche est droit ou pointe vers la droite;
 - le genou droit forme un angle avec la jambe gauche.

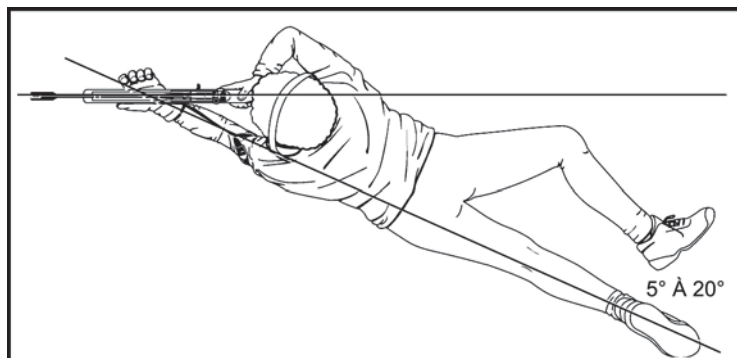


Figure 1 Position couchée

Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets



Les cadets doivent **EXÉCUTER** les mouvements, faits par l'instructeur durant la démonstration, pour chaque étape de la compétence. Le ou les instructeurs doivent **SUPERVISER** les cadets pendant qu'ils exécutent la compétence.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1



L'instructeur doit séparer le groupe en deux ou selon le nombre de carabines à air comprimé disponibles.

Il doit demander à un des groupes d'exécuter les mouvements, faits durant la démonstration, pendant que les autres groupes observent. Il doit leur demander ensuite de changer de rôle, et de répéter l'étape précédente.

Point d'enseignement 2

Expliquer et démontrer la façon de tenir une carabine à air comprimé des cadets.

Durée : 5 min

Méthode : Démonstration et exécution

TENIR LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS



L'instructeur doit enseigner l'ensemble de la compétence par la méthode de l'**EXPLICATION** et la **DÉMONSTRATION**.

Il doit aussi fournir une **EXPLICATION** et faire une **DÉMONSTRATION** de chaque étape nécessaire à la bonne exécution de la compétence.

La position couchée permet de tenir adéquatement la carabine avec peu de mouvements et peu de tension musculaire, de la façon suivante :

- le coude gauche doit être placé légèrement à la gauche de la carabine;
- la main gauche doit être placée fermement sur la bretelle et les doigts doivent être relâchés et ne pas saisir le fût;
- la main droite doit saisir légèrement la poignée de la crosse avec une pression constante;

- le pouce droit doit être placé sur la crosse directement derrière la mire arrière ou autour de la poignée de la crosse;
- le coude droit doit être placé là où il tombe naturellement, pas trop près ou trop loin de la carabine;
- les épaules doivent être droites et former des angles droits avec la colonne vertébrale;
- la plaque de couche doit être fermement appuyée dans le creux de l'épaule droite. Le coude droit se place naturellement au même endroit tout au long de la relève de tir;
- la tête s'appuie confortablement sur la crosse et reste droite.



Figure 2 Position couchée (avant)

Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets

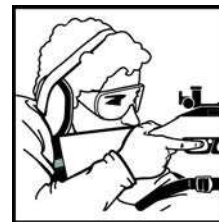


Figure 3 Position couchée (côté)

Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets



Les cadets doivent **EXÉCUTER** les mouvements, faits par l'instructeur durant la démonstration, pour chaque étape de la compétence. Le ou les instructeurs doivent **SUPERVISER** les cadets pendant qu'ils exécutent la compétence.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2



L'instructeur doit séparer le groupe en deux ou selon le nombre de carabines à air comprimé disponibles. Il doit demander à un des groupes d'exécuter les mouvements, faits durant la démonstration, pendant que les autres observent. Le groupe doit ensuite changer de place avec un autre groupe, lequel doit refaire les mêmes mouvements.

Point d'enseignement 3

Expliquer et démontrer la façon de viser avec la carabine à air comprimé des cadets.

Durée : 5 min

Méthode : Démonstration et exécution

VISER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

Les cadets doivent s'efforcer constamment à maintenir un alignement de mire approprié, tout en obtenant une image de visée. Il s'agit de l'élément le plus important du processus de visée.

Le **processus de visée** consiste à :

- adopter une position confortable;
- s'assurer que le corps est aligné adéquatement avec la cible.

Alignement des mires. Il s'agit de l'alignement de l'œil, de la mire arrière et de la mire avant. Lorsque les cadets placent leur œil entre 5 et 15 cm de la mire arrière, ils constateront que le petit orifice est assez grand pour regarder au travers et voir toute la mire avant. L'alignement approprié des mires consiste à centrer la mire avant dans la mire arrière. La mire avant ne remplit pas complètement la mire arrière et les cadets pourront voir la lumière autour de la partie extérieure de la mire avant; cela s'appelle un « cercle blanc ».

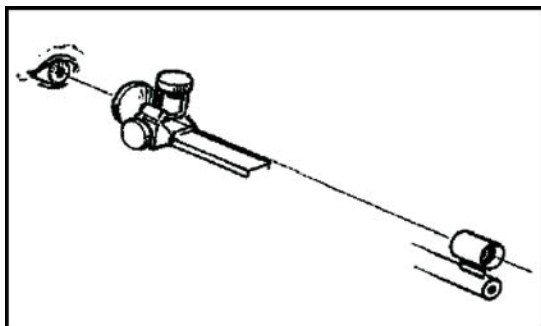


Figure 4 Alignement des mires

Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets



Figure 5 Cercle blanc

Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets

Image de visée. Pour obtenir une image de visée adéquate, une mouche est simplement ajoutée au cercle concentrique. L'objectif durant le processus de visée est de maintenir l'alignement approprié des mires, tout en maintenant la mouche centrée dans la mire avant.

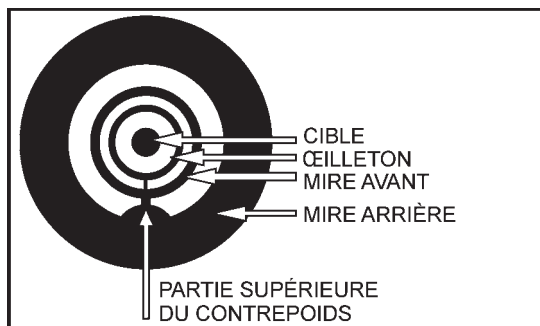


Figure 6 Image de visée

Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS

- Q1. Quels sont les deux éléments importants du processus de visée?
- Q2. Quels sont les trois éléments qui composent l'alignement des mires?
- Q3. Qu'est-il ajouté au cercle concentrique pour obtenir une image de visée adéquate?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Adopter une position confortable et s'assurer que le corps est aligné adéquatement avec la cible.
- R2. Il s'agit de l'œil, de la mire arrière et de la mire avant.
- R3. Une mouche.



Les habiletés en visée des cadets seront évaluées davantage durant les exercices de tir éventuels. Le ou les instructeurs observeront les cadets durant les exercices et évalueront les cibles afin de confirmer l'acquisition de la compétence en visée.

Point d'enseignement 4

Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements à exécuter (tir fictif) au commandement « Relève, chargez, commencez le tir ».

Durée : 15 min

Méthode : Démonstration et exécution

CHARGEMENT DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ



L'instructeur doit fournir une explication et faire une démonstration de la compétence entière.

Il doit aussi fournir une explication et faire une démonstration de chaque étape nécessaire à la bonne exécution de la compétence.

Les cadets auront ensuite l'occasion d'exécuter chaque étape sous la supervision de l'instructeur.

Cette pratique doit être un EXERCICE DE TIR SIMULÉ SEULEMENT.

Au commandement « Relève, chargez », effectuer la séquence de mouvements suivante :

Procédure de chargement :

1. prendre la carabine avec la main gauche;
2. s'assurer que le cran de sécurité est mis;
3. pomper la carabine à air comprimé, en faisant des arrêts de trois secondes avec la poignée de la pompe complètement ouverte;
4. ramener la poignée de la pompe à la position fermée;
5. simuler le chargement d'un plomb ou bien placer un chargeur de cinq plombs à indexage automatique dans l'ouverture de chargement;
6. fermer la culasse.



Les méthodes suivantes peuvent être utilisées pour pomper la carabine à air comprimé :

- **Méthode 1.** Saisir la poignée de la crosse avec la main droite. Saisir la poignée de la pompe avec la main gauche. Pousser vers le bas avec la main gauche jusqu'à ce que la poignée de la pompe soit complètement ouverte. Attendre quelques secondes. Avec la main gauche, ramener la poignée de la pompe sur la monture de la carabine. La carabine doit rester immobile pendant le pompage et toujours pointer en direction des cibles.
- **Méthode 2.** Saisir la poignée de la crosse avec la main droite. Saisir la poignée de la pompe avec la main gauche. Placer la crosse de la carabine sous le bras droit ou l'épaule droite. Pousser vers le bas avec la main gauche jusqu'à ce que la poignée de la pompe soit complètement ouverte. Attendre quelques secondes. Avec la main gauche, ramener la poignée de la pompe sur la monture de la carabine en stabilisant la carabine avec l'aisselle et l'épaule en fermant la poignée de la pompe. Se souvenir de toujours pointer la carabine en direction des cibles.
- **Méthode 3. Avec l'assistance d'un entraîneur.** Pointer la carabine dans une direction sécuritaire et demander l'aide d'un entraîneur. L'entraîneur doit s'avancer et pomper la carabine avec les deux mains. Utiliser cette méthode en dernier recours, car les cadets peuvent facilement suivre les deux méthodes précédentes.

TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

Au commandement « Tirez », effectuer la séquence de mouvements suivante :

1. une fois que l'OSCT donne le commandement, pousser le cran de sécurité vers la gauche;
2. viser la cible avec la carabine à air comprimé;
3. appuyer sur la détente;
4. ouvrir la culasse, pomper la carabine, recharger, viser et tirer;
5. répéter la dernière étape jusqu'à ce que la séance de tir soit terminée;
6. une fois l'exercice de tir terminé, pousser le cran de sécurité vers la droite, ouvrir la culasse et ouvrir partiellement la pompe;
7. déposer la carabine à air comprimé.

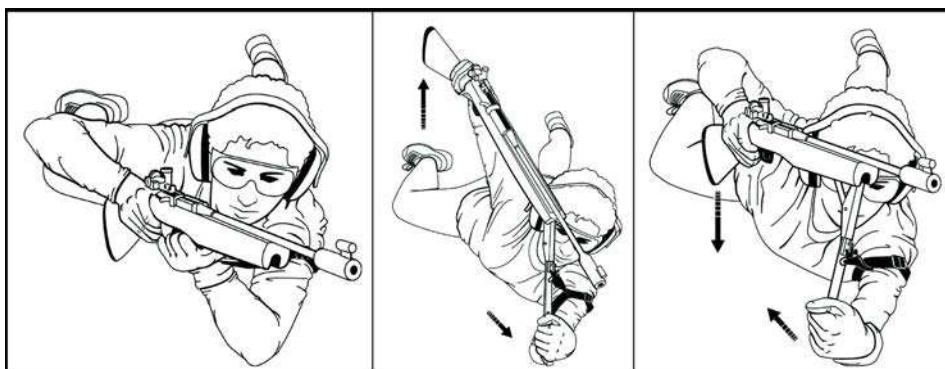


Figure 7 Pomper la carabine à air comprimé

Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets



La carabine ne doit pas être pompée plus d'une fois par coup. Cette carabine à air comprimé est conçue pour résister à la pression générée par une seule course de la pompe.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

L'instructeur doit séparer le groupe en deux ou selon le nombre de carabines à air comprimé disponibles. Il doit demander à un des groupes d'exécuter les mouvements, faits durant la démonstration, pendant que les autres groupes observent. Il doit leur demander ensuite de changer de rôle, et de répéter l'étape précédente.

Point d'enseignement 5

Expliquer, démontrer et demander aux cadets de s'exercer à exécuter les mouvements au commandement « Relève, déchargez et préparez-vous pour l'inspection ».

Durée : 20 min

Méthode : Démonstration et exécution



L'instructeur doit fournir une explication et faire une démonstration de la compétence entière.

Il doit aussi fournir une explication et faire une démonstration de chaque étape nécessaire à la bonne exécution de la compétence.

Les cadets auront ensuite l'occasion d'exécuter chaque étape sous la supervision de l'instructeur.

Cette pratique doit être un EXERCICE DE TIR SIMULÉ SEULEMENT.

DÉCHARGEMENT ET PRÉPARATION À LA PROCÉDURE D'INSPECTION

Suivre l'ordre de déchargement de la carabine à air comprimé des cadets, y compris ce qui suit :

1. prendre la carabine à air comprimé;
2. retirer le chargeur de cinq plombs (s'il a été utilisé);
3. pomper la carabine à air comprimé (faire un arrêt de trois secondes et fermer);
4. déplacer la culasse vers l'avant (ne pas insérer de plomb);
5. enlever le cran de sécurité;
6. viser la cible avec la carabine à air comprimé;
7. appuyer sur la détente;
8. ouvrir la culasse;
9. mettre le cran de sécurité;
10. ouvrir la poignée de la pompe de 5 à 8 cm;
11. placer la carabine sur l'épaule de façon à ce que la bouche du canon pointe en direction de la cible;

12. attendre que la carabine soit vérifiée par l'OSCT;
13. déposer la carabine.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 5

L'instructeur doit séparer le groupe en deux ou selon le nombre de carabines à air comprimé disponibles. Il doit demander à un des groupes d'exécuter les mouvements, faits durant la démonstration, pendant que les autres groupes observent. Il doit leur demander ensuite de changer de rôle, et de répéter l'étape précédente.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

L'instructeur doit diviser le groupe en deux ou selon le nombre de carabines à air comprimé disponibles. Il doit demander à un des groupes d'exécuter les mouvements, faits durant tous les points d'enseignement, pendant que les autres observent. Le groupe doit ensuite changer de place avec un autre groupe, lequel doit refaire les mêmes mouvements.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de cet OCOM doit se faire durant l'OCOM M106.05 (Participer à une activité de familiarisation sur le tir de précision à l'aide de la carabine à air comprimé des cadets); pendant laquelle les cadets doivent avoir réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets avant d'exécuter le tir.

OBSERVATIONS FINALES

Le premier principe du tir de précision est de trouver une position couchée confortable. Une position de tir confortable permettra aux cadets de tirer la carabine de façon sécuritaire et d'obtenir de meilleurs résultats. La position couchée est la position de tir la plus stable.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

1. L'accent doit être mis sur les aspects de sécurité de cette leçon.
2. S'assurer de confirmer l'apprentissage par étapes.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.



INSTRUCTION COMMUNE
PHASE UN
GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 4

**OCOM M106.04 – RESPECTER LES RÈGLES ET LES COMMANDEMENTS
SUR UN CHAMP DE TIR POUR CARABINE À AIR COMPRIMÉ**

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM est présentée dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Norme de qualification et plan de la phase un*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Avant de commencer l'enseignement de cette leçon, l'instructeur doit :

- réviser le contenu de la leçon et se familiariser avec la matière;
- préparer un champ de tir simulé pour carabine à air comprimé à utiliser pour enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux règlements à respecter sur un champ de tir et de susciter leur intérêt.

La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment répondre aux commandements du champ de tir, tout en donnant aux cadets l'occasion de mettre cette compétence en application sous supervision.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision relative à cette leçon, tirée de l'OCOM M106.03, doit comprendre :

QUESTIONS

- Q1. Quels sont les deux éléments qui aident à maintenir une bonne position couchée?
- Q2. Quels sont les trois éléments qui composent l'alignement des mires?
- Q3. Qu'est-ce qui est ajouté au cercle concentrique pour obtenir une image de visée adéquate?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Le confort et la stabilité.
- R2. Il s'agit de l'œil, de la mire arrière et de la mire avant.
- R3. Une mouche.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure de manier les carabines de façon sécuritaire et d'exécuter adéquatement les commandements du champ de tir.

IMPORTANCE

La sécurité dans le maniement des armes à feu est la principale priorité dans le champ de tir ou à l'extérieur de celui-ci; il faut donc tous contribuer à la prévention des accidents. Dans le cas du tir de précision, la majorité des incidents sont causés par le non-respect des procédures de maniement de la carabine ou de l'usage incorrect de la carabine.

Point d'enseignement 1**Expliquer les règles à suivre au champ de tir.**

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

RÈGLEMENTS À SUIVRE AU CHAMP DE TIR

Au début de cette période, l'instructeur doit faire la lecture des ordres permanents du champ de tir local.

Des ordres permanents sont rédigés localement pour chaque champ de tir. Ils énoncent en détail les règlements à suivre à ce champ de tir. Voici les règlements généraux à respecter à tous les champs de tir sont :

1. S'assurer de faire un contrôle de sécurité de la carabine chaque fois qu'on la prend, qu'on la remet à une personne ou qu'on la reçoit.
2. Ne jamais pointer la carabine vers une personne.
3. La tige de sécurité doit être insérée dans le canon de la carabine lorsque celle-ci n'est pas utilisée sur le champ de tir.
4. La bousculade est interdite sur le champ de tir.
5. La carabine, qu'elle soit chargée ou pas, doit toujours être pointée en direction de la cible.
6. Il est interdit de manger sur le champ de tir et dans ses environs ou près des plombs.
7. Tout le personnel doit lire les ordres permanents du champ de tir ou en être informé.
8. Les cadets doivent obéir aux directives et aux commandements de l'OSCT en tout temps.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1**QUESTIONS**

- Q1. À quels moments doit-on s'assurer de faire un contrôle de sécurité d'une carabine?
- Q2. Quand peut-on pointer la carabine vers une autre personne?
- Q3. Quand doit-on suivre les directives et les commandements de l'OSCT?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Quand on la prend, on la passe à une personne ou on la reçoit.
- R2. Ne jamais pointer la carabine vers une personne.
- R3. Les cadets doivent obéir aux directives et aux commandements de l'OSCT en tout temps.

Point d'enseignement 2**Expliquer les commandements du champ de tir.**

Durée : 15 min

Méthode : Démonstration et exécution



L'instructeur doit fournir une **EXPLICATION** et faire une **DÉMONSTRATION** de chaque commandement et du mouvement pertinent à exécuter.

Le chargement et le tir doivent être simulés. Aucun plomb ne doit être tiré.

COMMANDEMENTS DU CHAMP DE TIR QUE LES CADETS DOIVENT SUIVRE

COMMANDEMENT	MOUVEMENTS À FAIRE
« Avancez au pas de tir »	Se lever et avancer au pas de tir et attendre le commandement suivant.
« Déposez votre équipement et reculez »	Déposer l'équipement sur le tapis et reprendre la position derrière le pas de tir.
« Adoptez la position couchée »	Adopter la position couchée, prendre la carabine, préparer l'équipement puis mettre des protecteurs auditifs (s'il y a lieu) et les lunettes de sécurité.
Type de tir	Ce commandement comprend de l'information au sujet de la distance et du tir, p. ex., Relève n° __, dix (10) mètres, cinq (5) coups, groupement, commencer le tir maintenant...
« Relève, chargez, commencez le tir »	prendre la carabine avec la main gauche; s'assurer que le cran de sécurité est enclenché; pomper la carabine en faisant des arrêts de trois secondes avec la poignée de la pompe complètement ouverte; ramener le levier de la pompe à la position fermée; insérer un plomb; fermer la culasse; enlever le cran de sécurité et pointer la carabine vers la cible; appuyer sur la détente; ouvrir la culasse, pomper la carabine, recharger, viser et tirer; répéter la dernière étape jusqu'à ce que la séance de tir soit terminée; une fois l'exercice de tir terminé, pousser le cran de sécurité vers la droite, ouvrir la culasse et ouvrir partiellement le levier de la pompe; déposer le fusil au sol.
PEUVENT ÊTRE DONNÉS	
« Relève, cessez le feu »	Arrêter immédiatement de tirer, mettre le cran de sécurité et déposer la carabine.
« Relève, recommencez le tir »	Enlever le cran de sécurité et recommencer le tir.
« Relève, déchargez, préparez pour l'inspection »	prendre la carabine; retirer le chargeur de cinq (5) plombs (s'il y a lieu); pomper la carabine (faire un arrêt de trois secondes et fermer); fermer la culasse; enlever le cran de sécurité; viser la cible avec la carabine;

COMMANDEMENT	MOUVEMENTS À FAIRE
	appuyer sur la détente; ouvrir la culasse; mettre le cran de sécurité; ouvrir la poignée de la pompe de 5 à 8 cm; placer la carabine sur l'épaule de façon à ce que la bouche du canon pointe en direction de la cible; attendre que la carabine soit vérifiée par l'OSCT; déposer la carabine; enlever les protecteurs auditifs (s'il y a lieu) et les lunettes de sécurité.
« Relève, relevez-vous »	Se relever et laisser l'équipement sur le sol.
« Relève, changez les cibles »	Aller vers l'avant, enlever les cibles tirées et les remplacer par de nouvelles. Retourner au pas de tir.
« Relève, dirigez-vous vers l'aire d'attente »	Les cadets qui viennent de tirer quittent le pas de tir en emportant leur équipement personnel. La nouvelle relève peut entrer sur le pas de tir.



Les cadets doivent EXÉCUTER les mouvements, faits par l'instructeur durant la démonstration, pour chaque étape de la compétence. Le ou les instructeurs doivent SUPERVISER les cadets pendant qu'ils exécutent la compétence.



Les renseignements contenus dans ce point d'enseignement sont développés à l'annexe A et doivent être passés en revue avant leur participation à un exercice de tir de précision.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

La confirmation de ce point d'enseignement doit se faire au moyen de l'observation durant les étapes d'exécution et de supervision mentionnées ci-dessus.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. À quel moment la bousculade est-elle permise sur le champ de tir?
- Q2. À qui doit-on lire le contenu des ordres permanents du champ de tir?
- Q3. Dans quelle direction doit-on pointer les carabines sur le champ de tir?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Jamais; il est interdit de se bousculer.
- R2. À tous.
- R3. Toujours pointer en direction de la cible.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Étudier le tableau des « commandements et des mouvements du champ de tir » avant de participer à un exercice de tir.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de cet OCOM doit se faire durant l'OCOM M106.05 (Participer à une activité de familiarisation sur le tir de précision à l'aide de la carabine à air comprimé des cadets); pendant laquelle les cadets doivent avoir réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets avant d'exécuter le tir.

OBSERVATIONS FINALES

La sécurité dans le maniement des armes à feu est la principale priorité dans le champ de tir ou à l'extérieur de celui-ci; il faut donc tous contribuer à la prévention des accidents. Dans le cas du tir de précision, la majorité des incidents sont causés par le non-respect des procédures de maniement de la carabine ou de l'usage incorrect de la carabine.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Aucun.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

COMMANDEMENTS DU CHAMP DE TIR

COMMANDEMENT	MOUVEMENTS À FAIRE
« Avancez au pas de tir »	Se lever et avancer au pas de tir et attendre le commandement suivant.
« Déposez votre équipement et reculez »	Déposer l'équipement sur le tapis et reprendre la position derrière le pas de tir.
« Adoptez la position couchée »	Adopter la position couchée, prendre la carabine, préparer l'équipement puis mettre les protecteurs auditifs (s'il y a lieu) et les lunettes de sécurité.
Type de tir	Ce commandement comprend de l'information au sujet de la distance et du tir, p. ex., Relève n° __, dix (10) mètres, cinq (5) coups, groupement, commencer le tir maintenant...
« Relève, chargez, commencez le tir »	prendre la carabine avec la main gauche; s'assurer que le cran de sécurité est mis; pomper la carabine à air comprimé, en faisant des arrêts de trois secondes avec la poignée de la pompe complètement ouverte; ramener le levier de la pompe à la position fermée; insérer un plomb; fermer la culasse; enlever le cran de sécurité et pointer la carabine vers la cible; appuyer sur la détente; ouvrir la culasse, pomper la carabine, recharger, viser et tirer; répéter la dernière étape jusqu'à ce que la séance de tir soit terminée; une fois l'exercice de tir terminé, pousser le cran de sécurité vers la droite, ouvrir la culasse et ouvrir partiellement le levier de la pompe; déposer le fusil au sol.
PEUVENT ÊTRE DONNÉS	
« Relève, cessez le feu »	Arrêter immédiatement de tirer, mettre le cran de sécurité et déposer la carabine.
« Relève, recommencez le tir »	Enlever le cran de sécurité et recommencer le tir.
« Relève, déchargez, préparez pour l'inspection »	prendre la carabine; retirer le chargeur de cinq (5) plombs (s'il y a lieu); pomper la carabine (faire un arrêt de trois secondes et fermer); fermer la culasse; enlever le cran de sécurité; viser la cible avec la carabine; appuyer sur la détente, ouvrir la culasse; mettre le cran de sécurité; ouvrir la poignée de la pompe de 5 à 8 cm; placer la carabine sur l'épaule de façon à ce que la bouche du canon pointe en direction de la cible; attendre que la carabine soit vérifiée par l'OSCT; déposer la carabine; enlever les protecteurs auditifs (s'il y a lieu) et les lunettes de sécurité.
« Relève, relevez-vous »	Se relever et laisser l'équipement sur le sol.

COMMANDEMENT	MOUVEMENTS À FAIRE
« Relève, changez les cibles »	Aller vers l'avant, enlever les cibles tirées et les remplacer par de nouvelles cibles. Retourner au pas de tir.
« Relève, dirigez-vous vers l'aire d'attente »	Les cadets qui viennent de tirer quittent le pas de tir en emportant leur équipement personnel. La nouvelle relève peut entrer sur le pas de tir.



INSTRUCTION COMMUNE
PHASE UN
GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 5

**OCOM M106.05 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ DE FAMILIARISATION SUR
LE TIR DE PRÉCISION AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS**

Durée totale :

90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Norme de qualification et plan de la phase un*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon, les ordres permanents du champ de tir de l'unité et se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Construire un champ de tir conformément aux instructions de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.

Photocopier le test de maniement de la carabine à air comprimé des cadets et en distribuer un exemplaire à chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

APPROCHE

Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive permettant aux cadets de faire l'expérience d'une activité de familiarisation du tir de précision dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision de cette leçon fera partie de l'OCOM M106.02 (Effectuer le contrôle de sécurité de la carabine à air comprimé des cadets).

QUESTIONS :

- Q1. Pourquoi doit-on suivre les règles de sécurité?
- Q2. Comment vérifie-t-on que le cran de sécurité est enclenché?
- Q3. Quelles sont les quatre règles vitales « TPTO » du maniement sécuritaire des armes à feu?

RÉPONSES PRÉVUES :

- R1. Il faut suivre les règles de sécurité pour prévenir les accidents liés à la carabine à air comprimé des cadets.
- R2. Lorsque le cran de sécurité est enclenché, la marque rouge n'est plus visible.
- R3. L'acronyme « TPTO » signifie :
- Traiter chaque arme à feu comme si elle était chargée.
 - Pointer toujours toute arme à feu dans une direction sécuritaire.
 - Tenir le doigt éloigné de la détente, sauf pour faire feu.
 - Ouvrir le mécanisme et s'assurer que l'arme à feu ne contient aucune munition.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit avoir participé à une activité de familiarisation sur le tir de précision à l'aide de la carabine à air comprimé des cadets.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets participent à une activité de familiarisation sur le tir de précision parce qu'elle leur permet de faire l'expérience du tir de précision de façon amusante, dynamique et sécuritaire.

Point d'enseignement 1**Superviser la participation des cadets à l'activité de familiarisation sur le tir de précision.**

Durée : 10 min

Méthode : Activité pratique



Une séance d'information tenue au champ de tir est nécessaire pour communiquer des renseignements essentiels et répondre aux questions que les cadets pourraient avoir avant qu'ils participent à une activité de tir de précision. La séance d'information au champ de tir est nécessaire pour s'assurer que le déroulement de l'activité de tir de précision sera sécuritaire.



La séance d'information sur la sécurité du champ de tir est généralement dirigée par un officier de sécurité de champ de tir (OSCT) puisque la sécurité du champ de tir relève de leur responsabilité.

DONNER UNE SÉANCE D'INFORMATION AU CHAMP DE TIR

Les éléments suivants peuvent être compris dans une séance d'information au champ de tir. Ils seront ajustés selon les exigences de l'activité.

1. Mot de bienvenue et présentation du personnel.
2. Un aperçu de la disposition du champ de tir. La description des zones hors limite et de danger, l'emplacement des installations du champ de tir, l'emplacement des activités simultanées ainsi que les chemins d'accès.
3. Les règles de sécurité générale.
4. Une explication de l'activité et de l'exercice de tir : le type d'activité ou d'instruction effectuée, la distance, les cibles utilisées, l'indication (du nombre de coups tirés et la séquence à laquelle ils seront tirés) et le pointage.
5. L'équipement utilisé; p. ex., les carabines, les munitions et l'équipement de sécurité.
6. Les mesures de sécurité : les mesures de sécurité personnelles, les principes de sécurité relatifs à la carabine et l'état sécuritaire de la carabine.
7. Les commandements du champ de tir que l'on pourra entendre pendant l'activité.
8. Le commandement de « cessez le feu » : Quand s'en servir, qui peut s'en servir et la mesure à prendre lorsque le commandement est donné.
9. Actions immédiates (AI) et enrayages : Les types d'enrayage qui peuvent survenir et les actions immédiates qui doivent être prises.
10. L'hygiène personnelle; p. ex., se laver les mains après avoir manipulé des munitions ou des carabines.
11. Urgences et premiers soins : l'emplacement du poste de premiers soins, la présentation du secouriste désigné, les mesures à prendre en cas d'urgence, les chemins d'accès d'urgence et le plan d'intervention d'urgence.
12. Désignation des relève : le nombre de relève, la désignation de la relève et la durée de la relève.
13. Activités simultanées : le type, la durée, le personnel de supervision ou le BPR.

14. Éléments additionnels, p. ex., s'assurer de la réussite des examens de manutention; le chronométrage de l'activité (début de l'activité); les exigences de déclaration; les pauses; la distribution des repas et des collations; monter et démonter le champ de tir.
15. Donner l'occasion aux cadets de poser des questions.

FAIRE PASSER LE TEST DE MANIEMENT DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ

Faire passer le test de maniement de la carabine à air comprimé conformément aux instructions énoncées dans la norme de qualification et plan, chapitre 3, annexe C.



Les cadets doivent avoir passé le test de maniement de la carabine à air comprimé avant de tirer des plombs ou des tampons de nettoyage en feutre au champ de tir.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de demander aux cadets de participer à une activité de familiarisation sur le tir de précision.

RESSOURCES

- des carabines à air comprimé des cadets (une par couloir de tir),
- des plombs pour carabine à air comprimé (selon l'activité choisie),
- des cadres de cible (un par couloir de tir),
- des cibles (selon l'activité choisie),
- des matelas de tir (un par couloir de tir),
- une grille de pointage,
- une loupe de pointage de calibre .177 ou .22 (loupe de pointage),
- une jauge de correction,
- des lunettes de sécurité (un par corridor de tir et pour le personnel de champ de tir),
- des stylos et des crayons.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Aucun.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

Une fois que la séance d'information est donnée et que les cadets ont réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé, superviser la participation des cadets à une activité de familiarisation sur le tir de précision.

MESURES DE SÉCURITÉ

Les activités au champ de tir auront lieu conformément aux instructions de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à l'activité de tir de précision servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION**DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE**

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Le tir de précision est une activité amusante et excitante qui requiert l'autodiscipline et les compétences du travail d'équipe. Cette activité a également évolué pour atteindre des niveaux très compétitifs aux échelons provincial, régional et national.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Des postes pour se laver les mains doivent être disponibles pour permettre le nettoyage une fois que l'activité est terminée.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



INSTRUCTION COMMUNE
PHASE UN
GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 6

OCOM C106.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION

Durée totale :

90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Norme de qualification et plan de la phase un*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon, les ordres permanents du champ de tir et se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Photocopier, au besoin, les cibles qui se trouvent aux annexes B à R.

Construire un champ de tir conformément aux instructions de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

APPROCHE

Une activité pratique a été choisie pour cette leçon parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

INTRODUCTION

RÉVISION

La révision de cette leçon comprend les procédures évaluées pendant le test de maniement de la carabine à air comprimé.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit avoir participé à une activité récréative de tir de précision.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets participent à une activité récréative de tir de précision parce qu'elle leur permet de faire l'expérience du tir de précision de façon amusante, dynamique et sécuritaire.

Point d'enseignement 1**Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision.**

Durée : 80 min

Méthode : Activité pratique



Une séance d'information au champ de tir est nécessaire pour communiquer des renseignements essentiels et répondre aux questions éventuelles que les cadets pourraient avoir avant qu'ils participent à une activité de tir de précision. La séance d'information au champ de tir est nécessaire pour s'assurer que le déroulement de l'activité de tir de précision sera sécuritaire.



La séance d'information sur la sécurité du champ de tir est généralement dirigée par un officier de sécurité de champ de tir (OSCT) puisque la sécurité du champ de tir relève de leur responsabilité.

DONNER UNE SÉANCE D'INFORMATION AU CHAMP DE TIR

Les éléments suivants peuvent être compris dans une séance d'information au champ de tir. Ils seront ajustés selon les exigences de l'activité.

1. Mot de bienvenue et présentation du personnel.
2. Un aperçu de la disposition du champ de tir. Une description des zones interdites ou dangereuses, de l'emplacement des installations du champ de tir, du lieu des activités qui se déroulent simultanément et des chemins d'accès.
3. Les règles de sécurité générale.
4. Une explication de l'activité et de l'exercice de tir : Le type d'activité ou d'entraînement, la distance, les cibles utilisées, l'indication (le nombre de coups et la façon dont ils seront tirés) et le pointage.
5. L'équipement utilisé; p. ex., les carabines, les munitions et l'équipement de sécurité.
6. Les mesures de sécurité : les mesures de sécurité personnelles, les principes de sécurité relatifs à la carabine et l'état sécuritaire de la carabine.
7. Les commandements du champ de tir que l'on pourra entendre pendant l'activité.
8. Le commandement « cessez le feu » : Quand s'en servir, qui peut s'en servir et la mesure à prendre lorsque le commandement est donné.
9. Les actions immédiates (AI) et les enrayages : Les types d'enrayage qui peuvent survenir et les actions immédiates qui doivent être prises.
10. L'hygiène personnelle; p. ex., se laver les mains après avoir manipulé des munitions ou des carabines.
11. Les premiers soins et les urgences : L'emplacement du poste de premiers soins, la présentation du secouriste désigné, les mesures à prendre en cas d'urgence, les chemins d'accès d'urgence et le plan d'intervention d'urgence.
12. La désignation des relève : Le nombre de relève, la désignation de la relève et la durée de la relève.
13. Les activités simultanées : Le type, l'horaire, le personnel de supervision ou le BPR.

14. Les éléments supplémentaires; p. ex., s'assurer de la réussite des tests de manutention; la durée de l'activité (début de l'activité); les exigences de déclaration; les pauses; la distribution des repas et des collations; le montage et le démontage du champ de tir.
15. Donner l'occasion aux cadets de poser des questions.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets de participer à une activité récréative de tir de précision.

RESSOURCES

- des carabines à air comprimé des cadets (une par couloir de tir),
- des bretelles de carabine à air comprimé des cadets (une par couloir de tir),
- des plombs pour carabine à air comprimé (selon l'activité choisie),
- des cadres de cible (un par couloir de tir),
- des cibles (selon l'activité choisie),
- des matelas de tir (un par couloir de tir),
- des lunettes de sécurité (une paire par personne dans la salle),
- une loupe de pointage de calibre .177 / .22,
- un vérificateur de pointage,
- une grille de pointage,
- un chronomètre,
- un stylo ou un crayon.



D'autres ressources requises pour les activités de tir de précision spécifiques se trouvent aux annexes.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Aucun.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ



S'assurer que tous les cadets ont réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé avant la réalisation de cette activité. Les cadets qui n'ont pas réussi le test de maniement de la carabine à air comprimé doivent le réussir avant de tirer avec la carabine sur le champ de tir.

1. Informer les cadets des règles de sécurité à suivre ou de toutes autres directives relatives à l'activité.
2. Répartir les cadets en relèves d'après le nombre de couloirs de tir.
3. Diriger une activité récréative de tir de précision en choisissant l'une des catégories suivantes :
 - a. le classement,
 - b. les activités amusantes,
 - c. les activités chronométrées,
 - d. les activités compétitives en équipe ou individuelles.

MESURES DE SÉCURITÉ

Les activités au champ de tir auront lieu conformément aux instructions de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets à l'activité récréative de tir de précision servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune.

OBSERVATIONS FINALES

Le tir de précision est une activité amusante et excitante qui requiert de la discipline personnelle et les compétences du travail d'équipe. Cette activité a également évolué pour atteindre des niveaux très compétitifs aux échelons local, régional et national.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Des postes pour se laver les mains doivent être disponibles pour permettre le nettoyage une fois que l'activité est terminée.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

A0-041 OAIC 14-41 Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES DE TIR DE PRÉCISION

CLASSIFICATION

- Classification (Annexe B)

ACTIVITÉS AMUSANTES

- Cible en forme de pyramide (Annexe C)
- Cible en forme de ballon de plage (Annexe D)
- Cible formée de ballons (Annexe E)
- Cible « Billes de billard » (Annexe F)
- Cible « Éteindre la lumière » (Annexe G)
- Cible « Héro du jour » (Annexe H)
- Cible « Pot de fleurs » (Annexe I)

ACTIVITÉS CHRONOMÉTRÉES

- Cible « Viser les points » (Annexe J)
- Cible « Grille de vitesse » (Annexe K)
- Cible « Course contre la montre » (Annexe L)
- Cible de fléchettes (Annexe M)
- Cible « Couper les mèches » (Annexe N)
- Cible « Tuer les mouches » (Annexe O)
- Cible « Bonne casse! » (Annexe P)

ACTIVITÉS DE COMPÉTITION EN ÉQUIPE OU INDIVIDUELLES

- Simulation de championnat – étape 1 (Annexe Q)
- Simulation de championnat – étape 2 (Annexe R)

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CLASSIFICATION

ACTIVITÉ DE CLASSIFICATION

Objectif : Donner l'occasion aux cadets d'obtenir des classifications de tir de précision.

Pointage : Les normes des niveaux de classification sont les suivantes :

1. Tireur de précision : Deux groupements de tir de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 3 cm de diamètre.
2. Tireur d'élite première classe : Deux groupements de tir de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 2,5 cm de diamètre.
3. Tireur expert : Deux groupements de tir de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 2 cm de diamètre.
4. Tireur émérite : Deux groupements de tir de cinq plombs à l'intérieur d'un cercle de 1,5 cm de diamètre.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (10 par participant),
- cible de tir de groupement pour carabine à air comprimé du Mouvement des cadets du Canada CCT2000GRTD (deux par cadet),
- un gabarit de groupement pour carabine à air comprimé de la publication A-CR-CCP-177/PT-002 (p. B1-1),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

L'équipement facultatif pour le tir se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- une veste de tir,
- un gant de tir,
- un chapeau.

Instructions sur l'activité :

1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer deux cibles à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur les cibles et de les fixer au cadre de cible.
4. Donner 10 plombs à chaque cadet de la relève; chaque cadet devra en tirer 5 au centre de chaque cible.
5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.

6. Accorder 15 minutes aux cadets pour terminer le tir.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points à l'aide du gabarit de groupement pour carabine à air comprimé.
9. Inscrire les points et permettre aux cadets de conserver leurs cibles.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- les tirs croisés,
- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- un chargeur de plombs,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,
- de l'encadrement.

PYRAMIDE

Objectif : Tirer un plomb dans chaque pointe de la pyramide.

Pointage : Marquer les points comme suit :

- a. accorder trois points chaque fois qu'un plomb touche un coin de la pyramide,
- b. accorder deux points chaque fois qu'un plomb touche le coin à un bloc près,
- c. accorder un point chaque fois qu'un plomb touche le coin à deux blocs près.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (6 par participant),
- une cible en forme de pyramide (une par participant),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité :

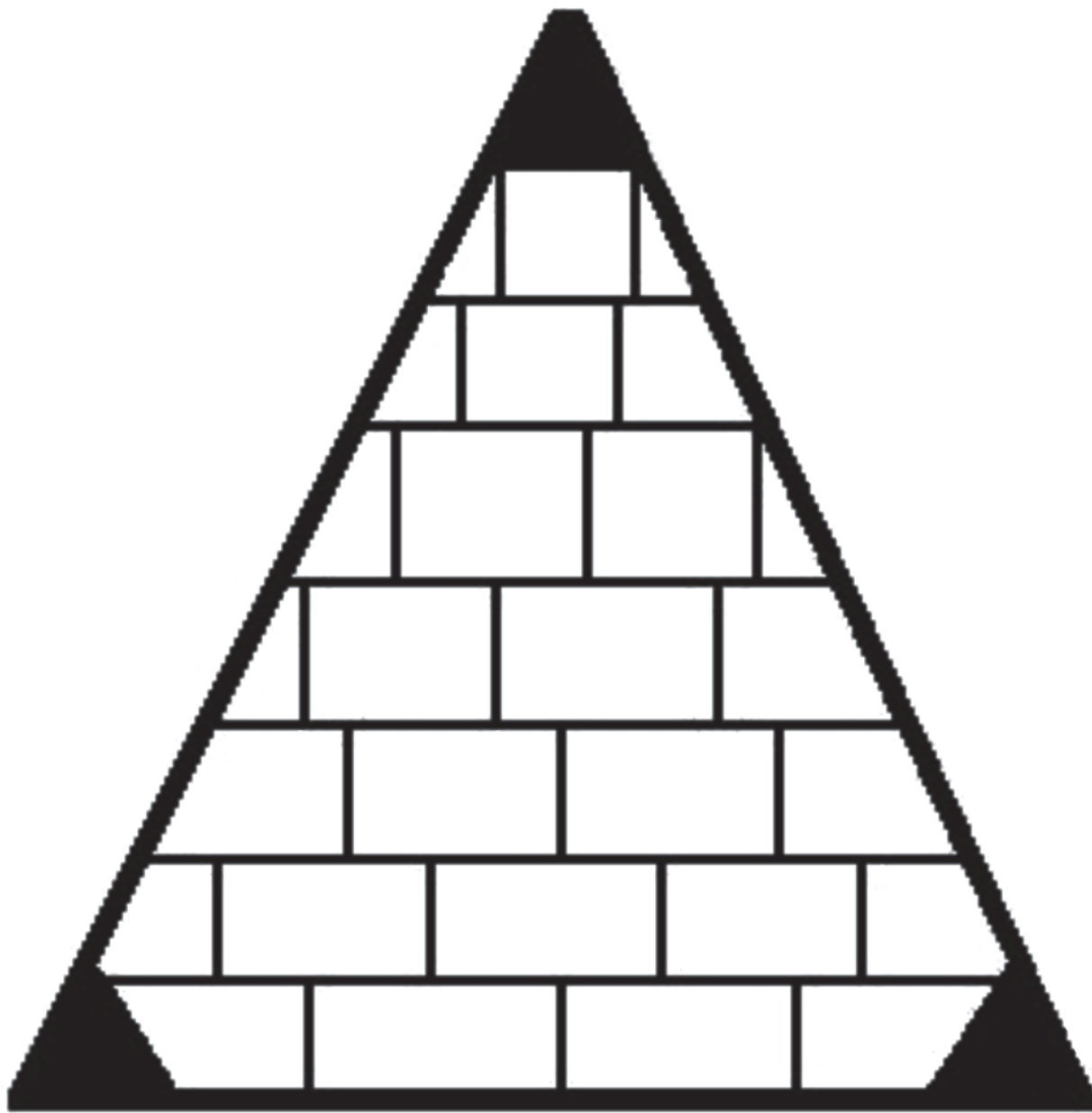
1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner six plombs à chaque cadet de la relève; chaque cadet devra en tirer deux dans chaque coin de la pyramide.
5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Accorder trois minutes aux cadets pour terminer le tir.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points comme suit :
 - accorder trois points chaque fois qu'un plomb touche un coin de la pyramide,
 - accorder deux points chaque fois qu'un plomb touche le coin à un bloc près,
 - accorder un point chaque fois qu'un plomb touche le coin à deux blocs près.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- un chargeur de plombs,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,

- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,

CIBLE EN FORME DE PYRAMIDE



Nom : _____ Date : _____

Témoïn : _____ Résultat : _____

BALLON DE PLAGES

Objectif : Tirer 10 plombs dans le cercle noir du ballon de plage.

Pointage : Un point sera accordé pour chaque coup qui atteint le cercle noir.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (10 par participant),
- une cible en forme de ballon de plage (une par cadet),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité

1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner 10 plombs aux cadets pour qu'ils les tirent dans le cercle noir du ballon de plage.
5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Accorder 10 minutes aux cadets pour terminer le tir.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points en accordant un point par plomb tiré dans le cercle noir.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- les tirs croisés,
- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- un chargeur de plombs,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,

CIBLE EN FORME DE BALLON DE PLAGE



Nom : _____

Date : _____

Témoïn : _____

Résultat : _____

BALLONS

Objectif : Tirer des plombs sur les ballons.

Pointage : Un point sera accordé chaque fois qu'un plomb touche un ballon.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (20 par participant),
- une cible formée de ballons (une par participant),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité:

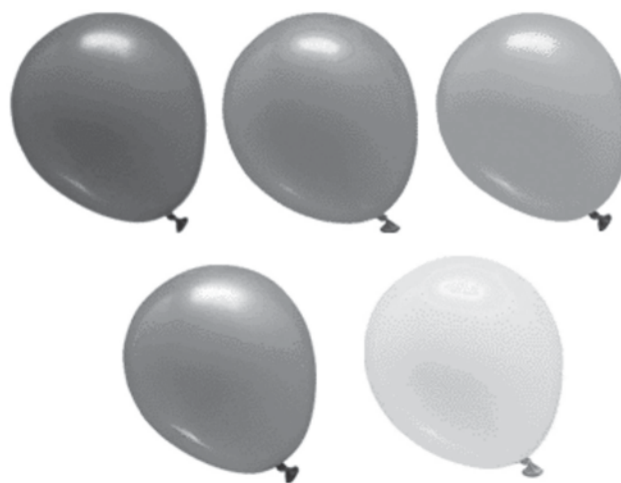
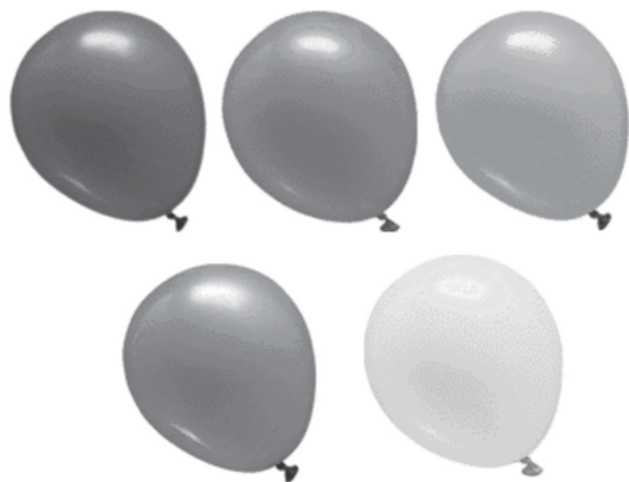
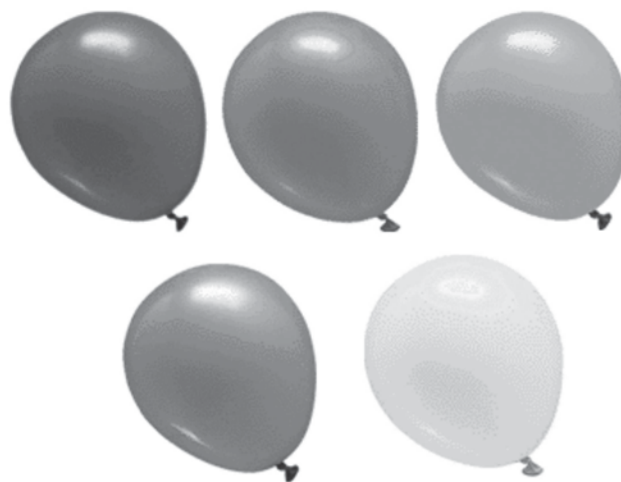
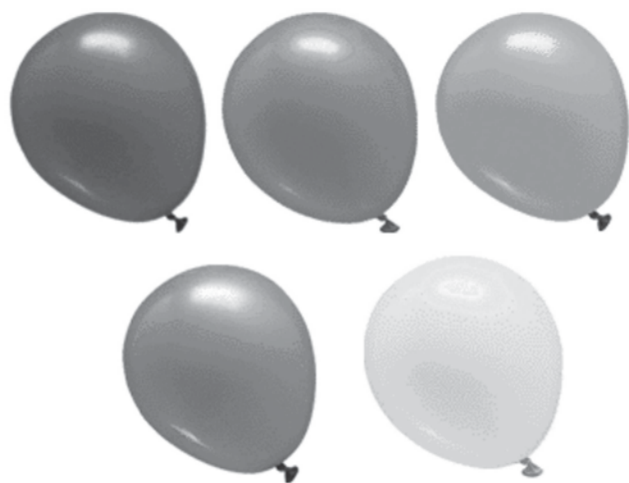
1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner 20 plombs à chaque cadet de la relève; le cadet devra en tirer un dans chaque ballon.
5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Accorder 15 minutes aux cadets pour terminer le tir.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points en accordant un point par ballon touché.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- les tirs croisés,
- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- un chargeur de plombs,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

Nota : On peut utiliser de réels ballons au lieu de cibles en papier.

CIBLE FORMÉE DE BALLONS



Nom : _____

Date : _____

Témoin : _____

Résultat : _____

BILLES DE BILLARD

Objectif : Les cadets recevront 15 plombs et auront 15 minutes pour tirer un plomb au centre de chaque bille de billard.

Pointage : Le pointage des cibles sera calculé en totalisant la valeur de chaque bille de billard dont le cercle central est troué d'un plomb. La valeur de chaque bille se trouve sur la feuille de pointage de l'activité « Billes de billard ».

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (15 par participant),
- une cible « Billes de billard » (une par participant),
- une feuille de pointage de l'activité « Billes de billard »,
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

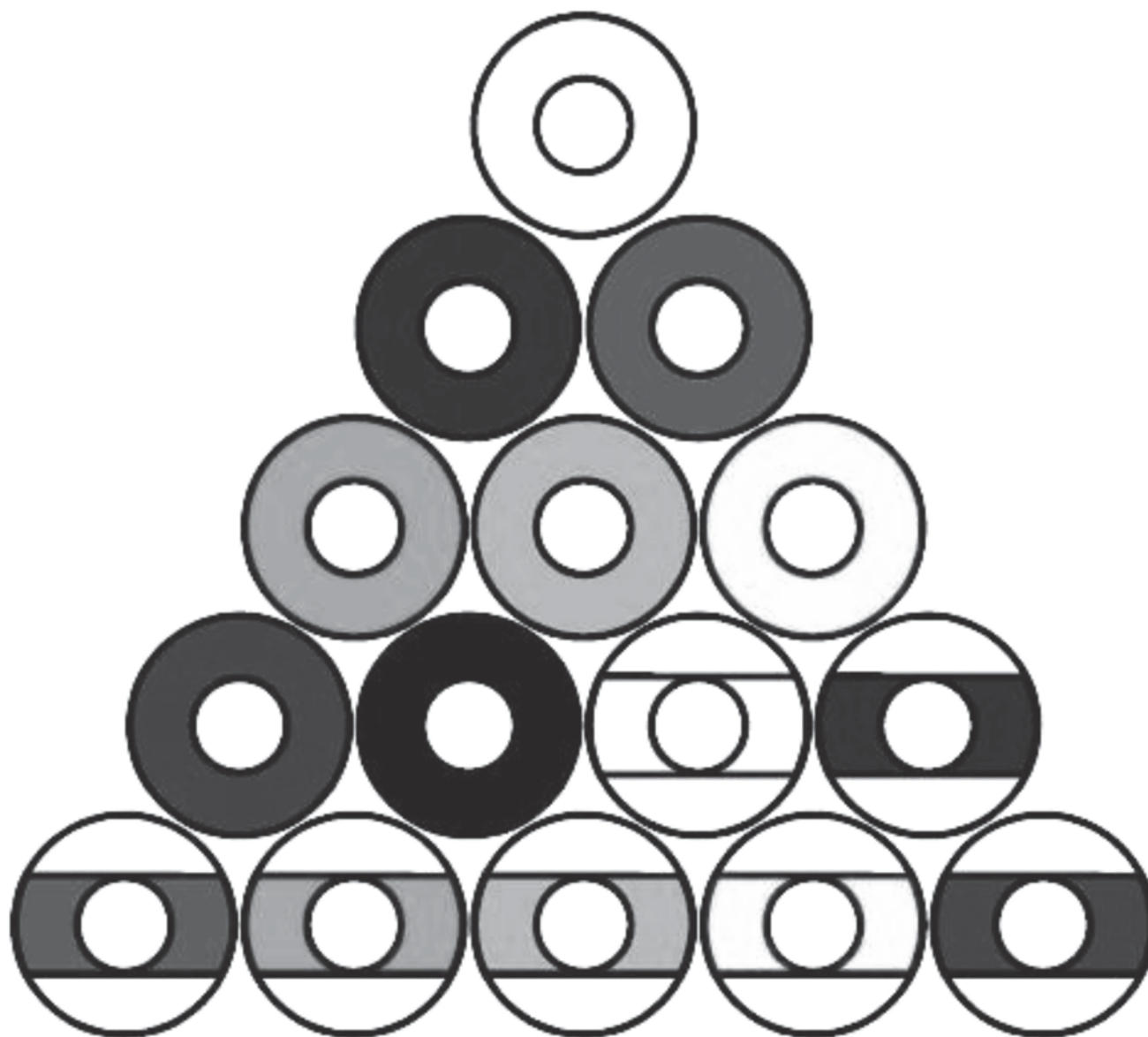
Instructions sur l'activité :

1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner 15 plombs à chaque cadet de la relève; chaque cadet devra en tirer un dans chaque bille de billard.
5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Accorder 15 minutes aux cadets pour terminer le tir.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points en accordant un point par ballon touché.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- les tirs croisés,
- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- un chargeur de plombs,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,

CIBLE DE L'ACTIVITÉ « BILLES DE BILLARD »



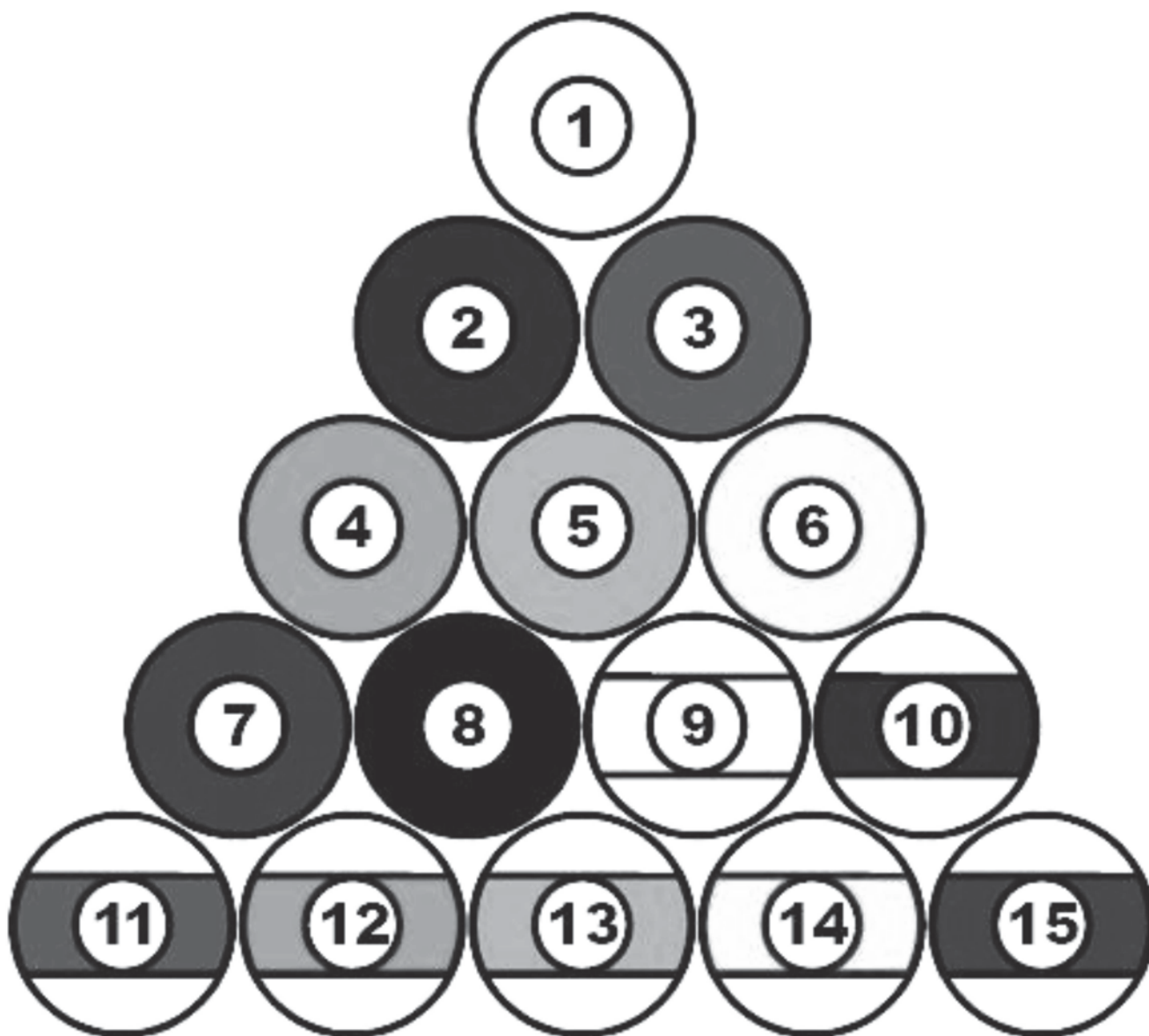
Nom : _____

Date : _____

Témoïn : _____

Résultat : _____

FEUILLE DE POINTAGE DE L'ACTIVITÉ « BILLES DE BILLARD »



CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

ÉTEINDRE LA LUMIÈRE

Objectif : Les cadets recevront 10 plombs et auront 15 minutes pour briser les 6 ampoules.

Pointage : Un point est accordé pour chaque ampoule brisée et deux points, pour chaque élément brisé. Aucun point ne sera accordé pour un tir sur le culot à vis.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (10 par participant),
- une cible « Éteindre la lumière » (une par participant),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité :

1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner 10 plombs à chaque cadet de la relève.
5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Accorder 15 minutes aux cadets pour terminer le tir.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points tels que susmentionné.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- les tirs croisés,
- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- un chargeur de plombs,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

CIBLE DE L'ACTIVITÉ « ÉTEINDRE LA LUMIÈRE »



Nom : _____

Date : _____

Témoïn : _____

Résultat : _____

HÉRO DU JOUR

Objectif : Les cadets recevront 5 plombs et auront 10 minutes pour tirer sur (couper) la mèche de la dynamite.

Pointage : Pour désamorcer la dynamite, le cadet doit atteindre la mèche au-dessus de la séparation sans frapper la dynamite. Si la mèche est atteinte en dessous de la séparation, les trois morceaux doivent être atteints pour désamorcer la dynamite. Un tir sur la dynamite la fera exploser.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs pour carabine à air comprimé (cinq par cadet),
- des cibles « Héro du jour » (une par cadet),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité :

1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner cinq plombs à chaque cadet de la relève afin que celui-ci tire sur la mèche.
5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Accorder 10 minutes aux cadets pour terminer le tir.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points tels que susmentionné.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- les tirs croisés,
- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- un chargeur de plombs,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

CIBLE DE L'ACTIVITÉ « HÉRO DU JOUR »



Nom : _____ Date : _____

Témoïn : _____ Résultat : _____

POT DE FLEURS

Objectif : Les cadets recevront 10 plombs et auront 15 minutes pour atteindre n'importe quelle partie de la fleur.

Pointage : Un point est accordé chaque fois qu'un pétale, une feuille ou la tige est touché, et deux points chaque fois que le centre de la fleur est touché. Un point sera soustrait pour chaque tir sur le pot de fleurs.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (10 plombs par participant),
- une cible « Pot de fleurs » (une par participant),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité :

1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner 10 plombs à chaque cadet de la relève.
5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Accorder 15 minutes aux cadets pour terminer le tir.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points tels que susmentionné.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- les tirs croisés,
- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- un chargeur de plombs,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets.

CIBLE DE L'ACTIVITÉ « POT DE FLEURS »



Nom : _____ Date : _____

Témoïn : _____ Résultat : _____

VISER LES POINTS

Objectif : Tirer des plombs dans les cercles de la cible dans un délai fixé.

Pointage : Accorder un point par point noir touché d'un plomb dans le délai fixé.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (10 plombs par participant),
- Cible « Viser les points » (une par cadet),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité :

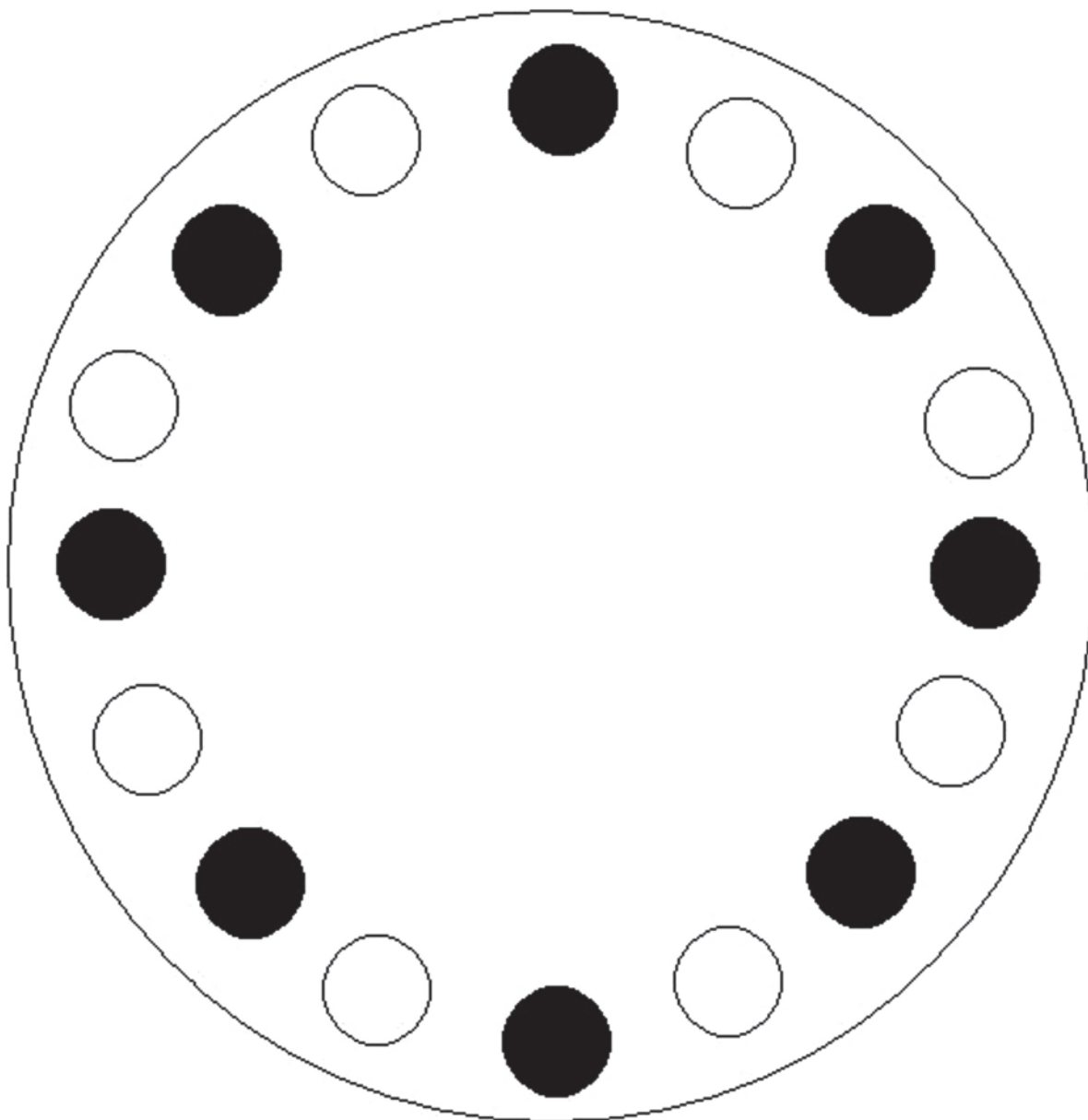
1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner huit plombs aux cadets pour qu'ils en tirent un dans chaque point noir, dans le sens horaire.
5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Accorder quatre minutes aux cadets pour terminer le tir.
7. Retourner les plombs non utilisés au contrôleur des plombs.
8. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
9. Marquer les points en accordant un point par point noir touché.
10. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- un chargeur de plombs,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,
- de l'encadrement.

Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, réduire le délai fixé.

CIBLE DE L'ACTIVITÉ « VISER LES POINTS »



Nom : _____

Date : _____

Témoïn : _____

Résultat : _____

GRILLE DE VITESSE

Objectif : Tirer des plombs dans les cercles de la cible dans un délai fixé.

Pointage : Accorder un point pour chaque cercle touché d'un plomb dans le délai fixé.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- un chargeur de cinq plombs pour carabine à air comprimé des cadets (trois par couloir de tir),
- des plombs de carabine à air comprimé (10 plombs par participant),
- une cible « Grille de vitesse » (une par cadet),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité :

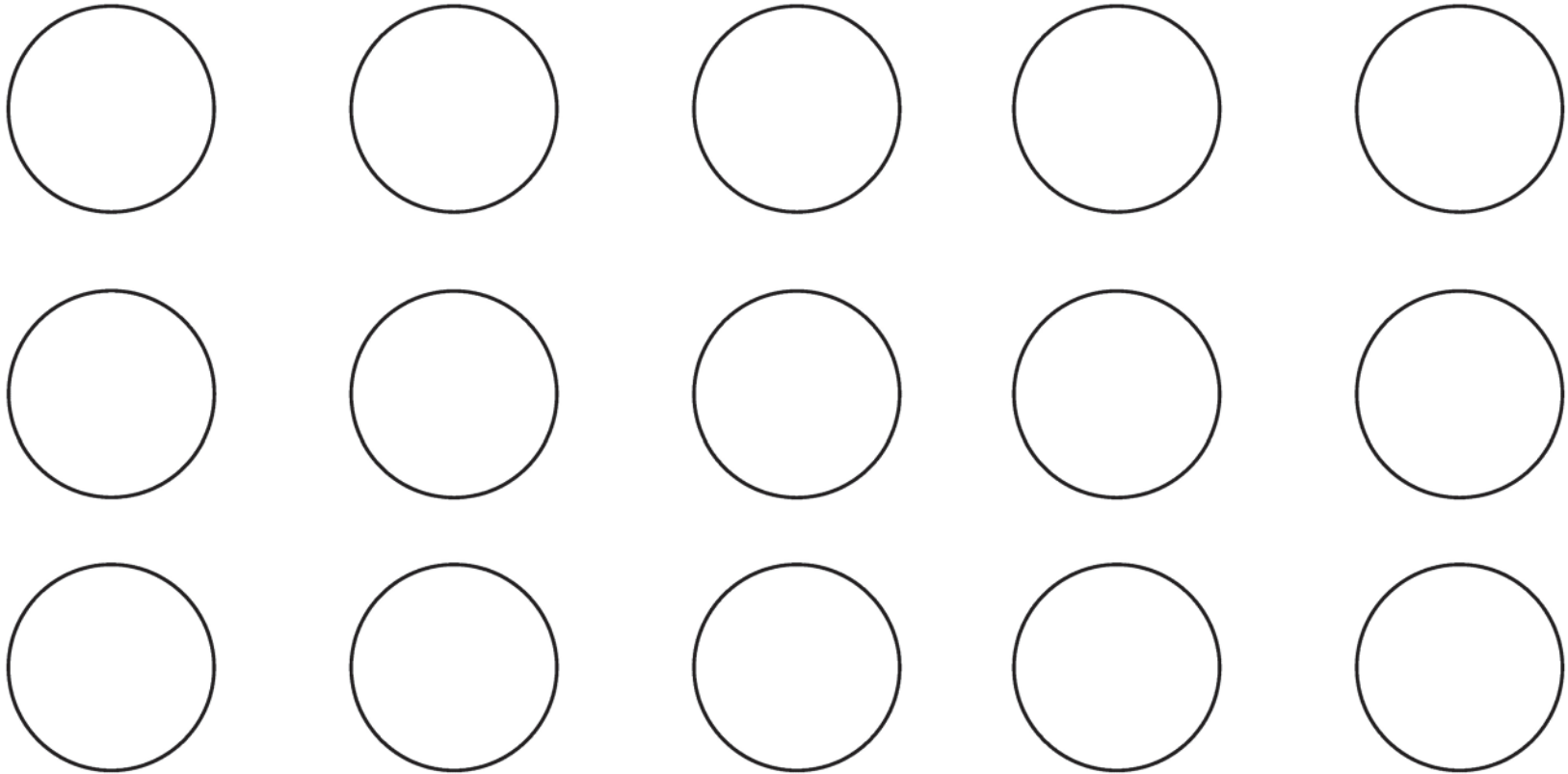
1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner 15 plombs aux cadets, préchargés dans trois chargeurs à cinq plombs.
5. Demander aux cadets de tirer un plomb dans chaque cercle de la cible.
6. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.
7. Accorder huit minutes aux cadets pour terminer le tir.
8. Retourner les plombs non utilisés au contrôleur des plombs.
9. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
10. Marquer les points en accordant un point par cercle touché.
11. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,
- de l'encadrement.

Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, réduire le délai fixé.

CIBLE DE L'ACTIVITÉ « GRILLE DE VITESSE »



Nom : _____ Date : _____

Témoïn : _____ Résultat : _____

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COURSE CONTRE LA MONTRE

Objectif : Tirer des plombs sur les heures désignées (chiffres) dans un délai fixé.

Pointage : Accorder un point pour chaque heure (chiffre) correctement touchée d'un plomb dans le délai fixé.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- un chargeur de cinq plombs pour carabine à air comprimé des cadets (trois par couloir de tir),
- des plombs de carabine à air comprimé (10 plombs par participant),
- une cible « Course contre la montre » (une par cadet),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité :

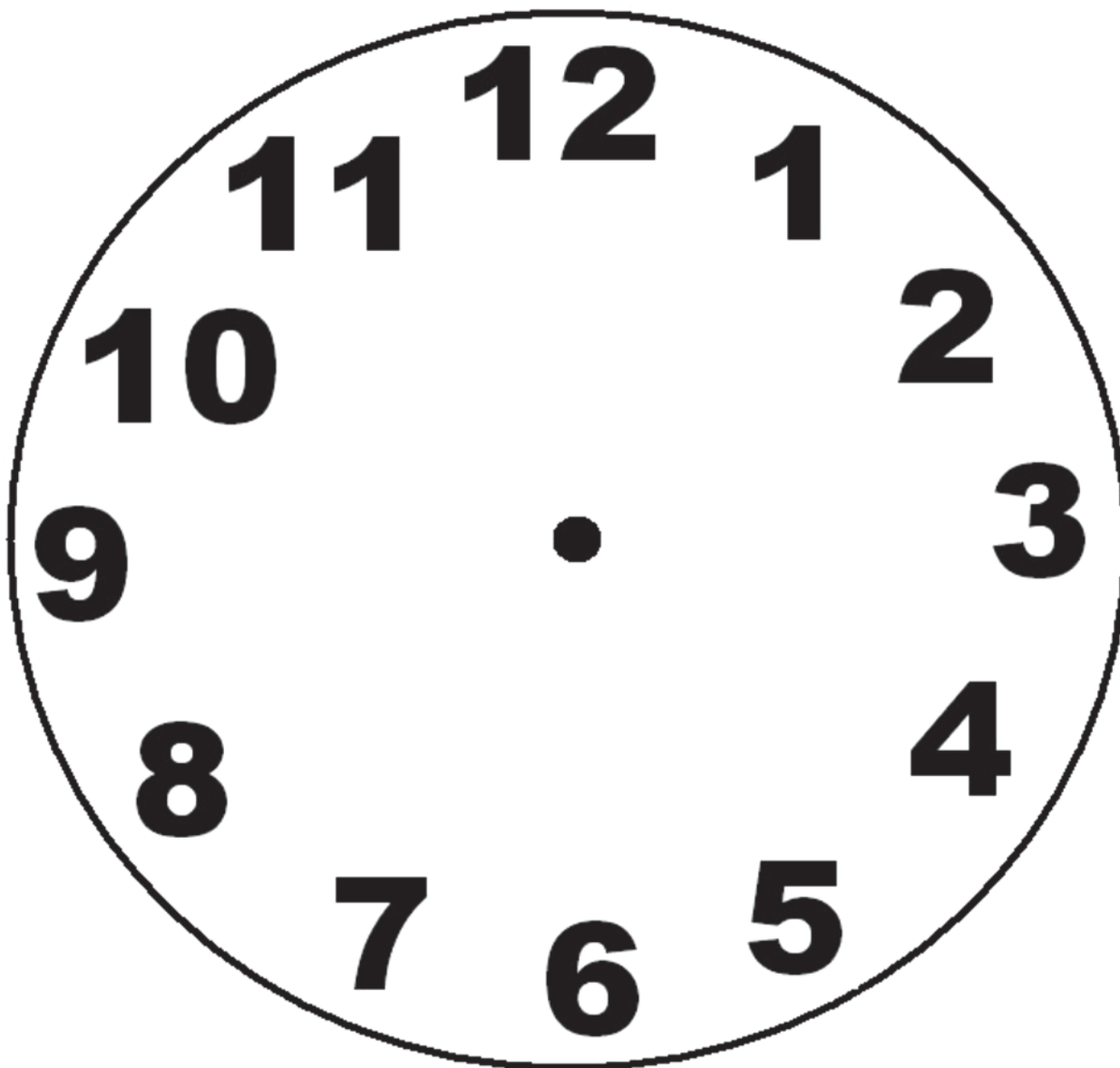
1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner six plombs aux cadets pour qu'ils en tirent un sur chaque heure (numéro) désignée.
5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Demander à l'OSCT d'appeler un numéro aux 10 secondes, soit six numéros au total, en utilisant l'horloge.
7. Retourner les plombs non utilisés au contrôleur des plombs.
8. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
9. Marquer les points en accordant un point pour chaque numéro correctement touché d'un plomb dans le délai fixé.
10. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,
- de l'encadrement.

Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, réduire le délai fixé.

CIBLE DE L'ACTIVITÉ « COURSE CONTRE LA MONTRE »



Nom : _____ Date : _____

Témoïn : _____ Résultat : _____

CIBLE DE FLÉCHETTES

Objectif : Les cadets recevront 10 plombs et auront 30 secondes pour tirer sur les plus hauts pointages de la cible.

Pointage : Le pointage sera calculé en totalisant la valeur de l'endroit où se trouve chaque plomb dans les quartiers de la cible. La mouche vaut 25 points et la partie autour de la cible, où se trouvent les nombres, n'a aucune valeur.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (10 par participant),
- une cible de fléchettes (une par participant),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité :

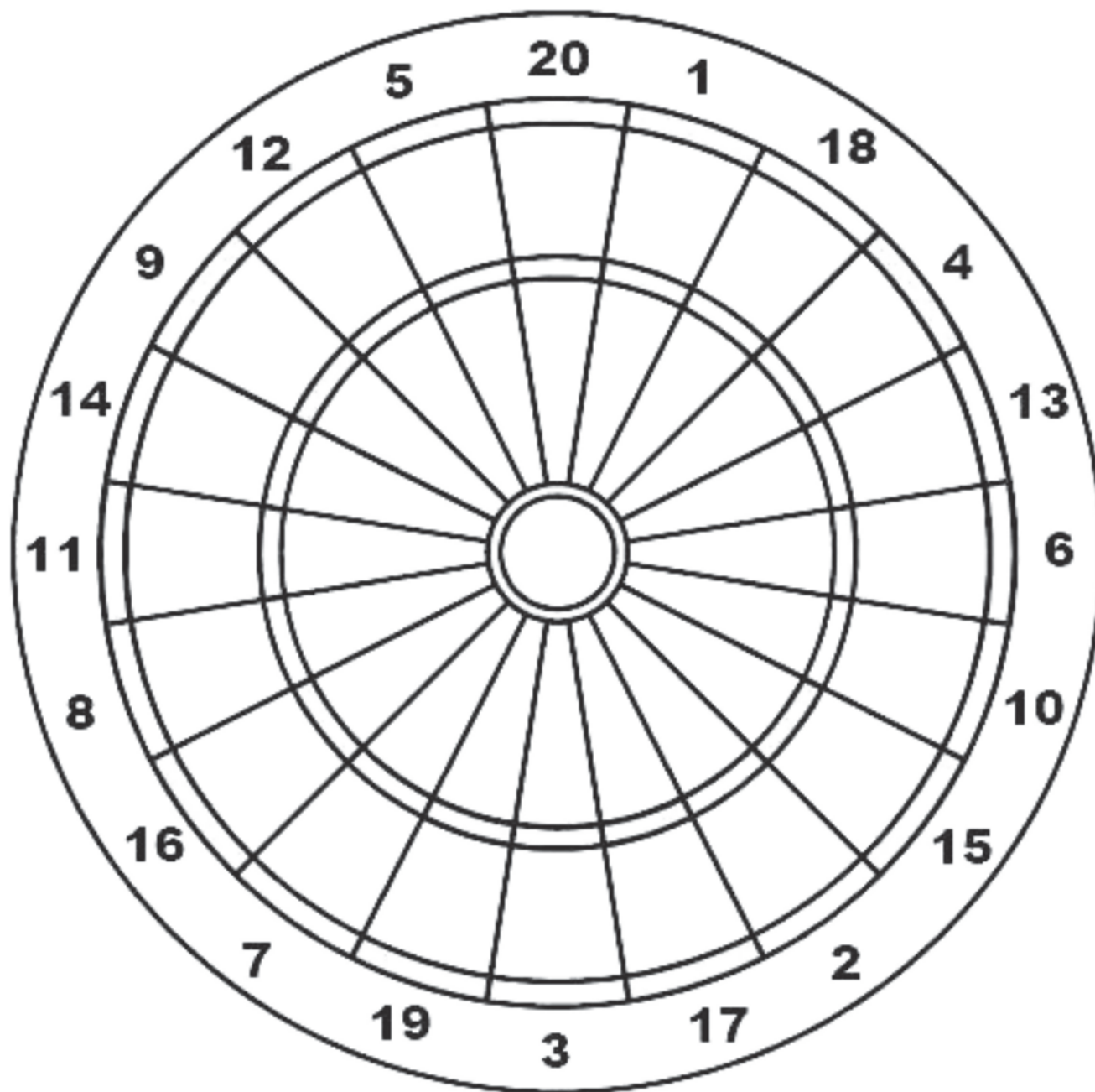
1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner 10 plombs aux cadets pour qu'ils les tirent sur la cible.
5. Demander aux cadets de tirer en relève, aux 30 secondes, aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Retourner les plombs non utilisés au contrôleur des plombs.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points tels que susmentionné.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,
- de l'encadrement.

Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, réduire le délai fixé.

CIBLE DE FLÉCHETTES



Nom : _____ Date : _____

Témoïn : _____ Résultat : _____

COUPER LES MÈCHES

Objectif : Les cadets recevront 10 plombs et auront 30 secondes pour tirer sur les mèches des 4 ensembles de bâtons de dynamite.

Pointage : Les cadets doivent atteindre n'importe quelle partie de la mèche sans atteindre la dynamite. Les quatre tiges de la mèche doivent être atteintes pour désamorcer la dynamite.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (10 par participant),
- une cible de l'activité « Couper les mèches » (une par cadet),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité :

1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner 10 plombs aux cadets pour qu'ils les tirent sur la cible.
5. Demander aux cadets de tirer en relève, aux 30 secondes, aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Retourner les plombs non utilisés au contrôleur des plombs.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points tels que susmentionné.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,
- de l'encadrement.

Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, réduire le délai fixé.

CIBLE DE L'ACTIVITÉ « COUPER LA MÈCHE »



Nom : _____

Date : _____

Témoïn : _____

Résultat : _____

TUER LES MOUCHES

Objectif : Donner l'occasion aux cadets de diriger une activité chronométrée de tir de précision avec la carabine à air comprimé.

Pointage : Le pointage sera calculé en totalisant le nombre de mouches atteintes. Chaque mouche peut seulement être atteinte une fois.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (20 par participant),
- une cible de l'activité « Tuer les mouches » (une par participant),
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité :

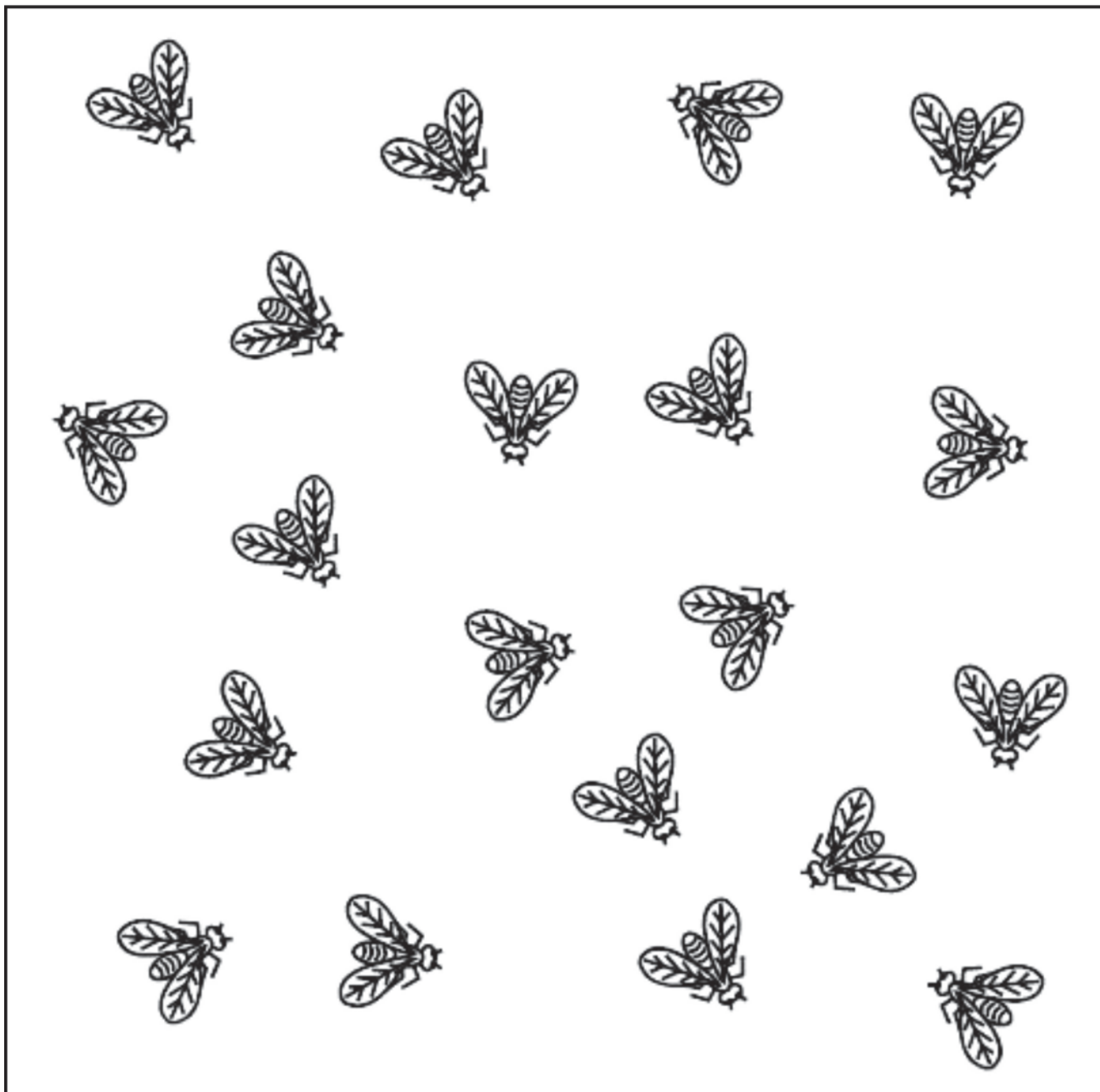
1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner 20 plombs aux cadets pour qu'ils les tirent sur la cible.
5. Demander aux cadets de tirer en relève, aux cinq minutes, aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Retourner les plombs non utilisés au contrôleur des plombs.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points tels que susmentionné.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,
- de l'encadrement.

Nota : Pour augmenter le niveau de difficulté de cette activité, réduire le délai fixé.

CIBLE DE L'ACTIVITÉ « TUER LES MOUCHES »



Nom : _____

Date : _____

Témoin : _____

Résultat : _____

BONNE CASSE!

Objectif : Donner l'occasion aux cadets de diriger une activité chronométrée de tir de précision avec la carabine à air comprimé.

Pointage : Le pointage sera calculé en totalisant la valeur de chaque bille de billard dont le cercle central est troué d'un seul plomb. Aucun point n'est accordé pour les trous de plomb supplémentaires.

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (10 par participant),
- une cible « Bonne casse! » (une par participant),
- une feuille de pointage « Bonne casse! »,
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

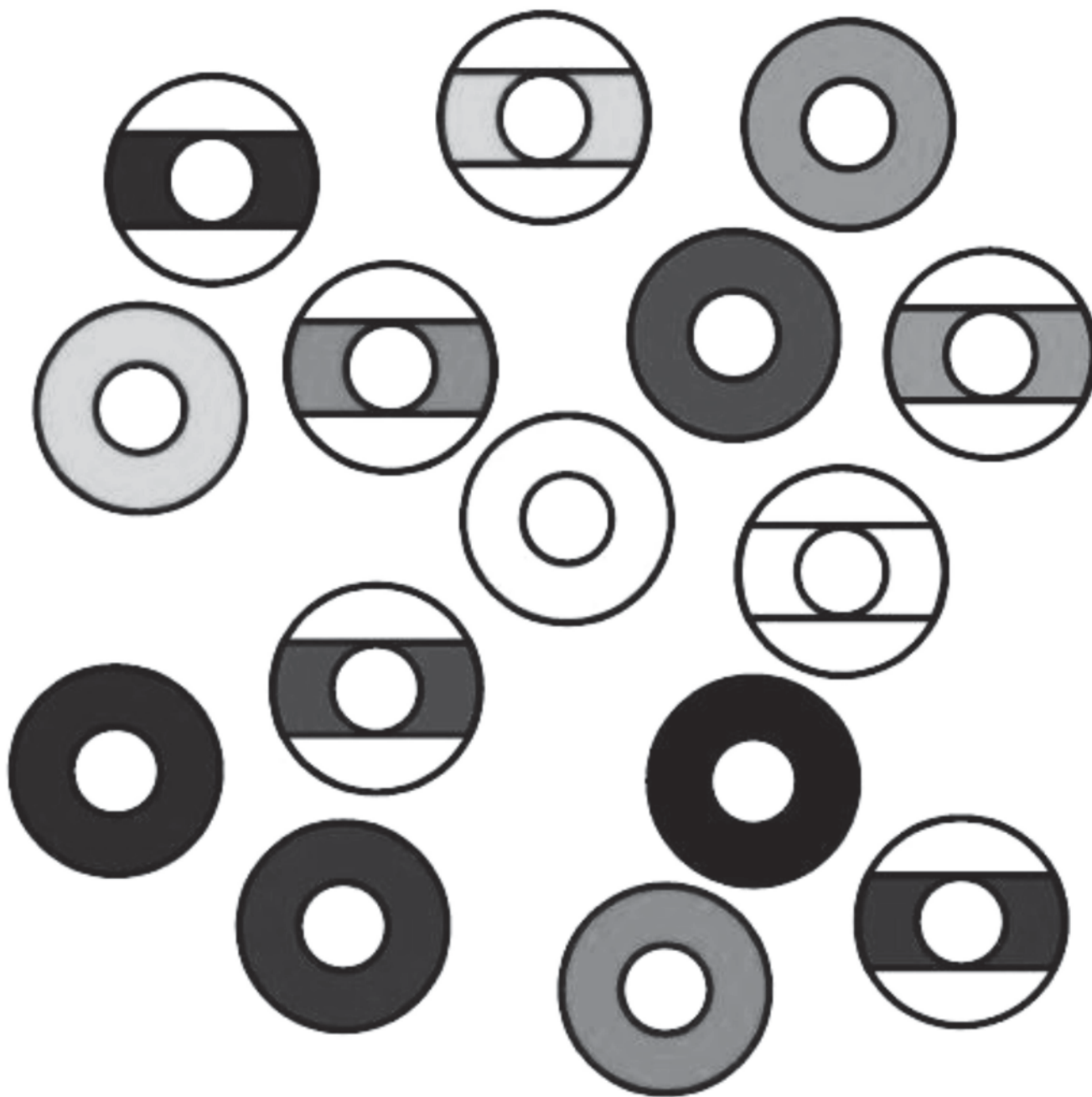
Instructions sur l'activité :

1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer une cible à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner 10 plombs aux cadets pour qu'ils les tirent sur la cible.
5. Demander aux cadets de tirer en relève, aux cinq minutes, aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Retourner les plombs non utilisés au contrôleur des plombs.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points tels que susmentionné.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,
- de l'encadrement.

CIBLE DE L'ACTIVITÉ « BONNE CASSE! »



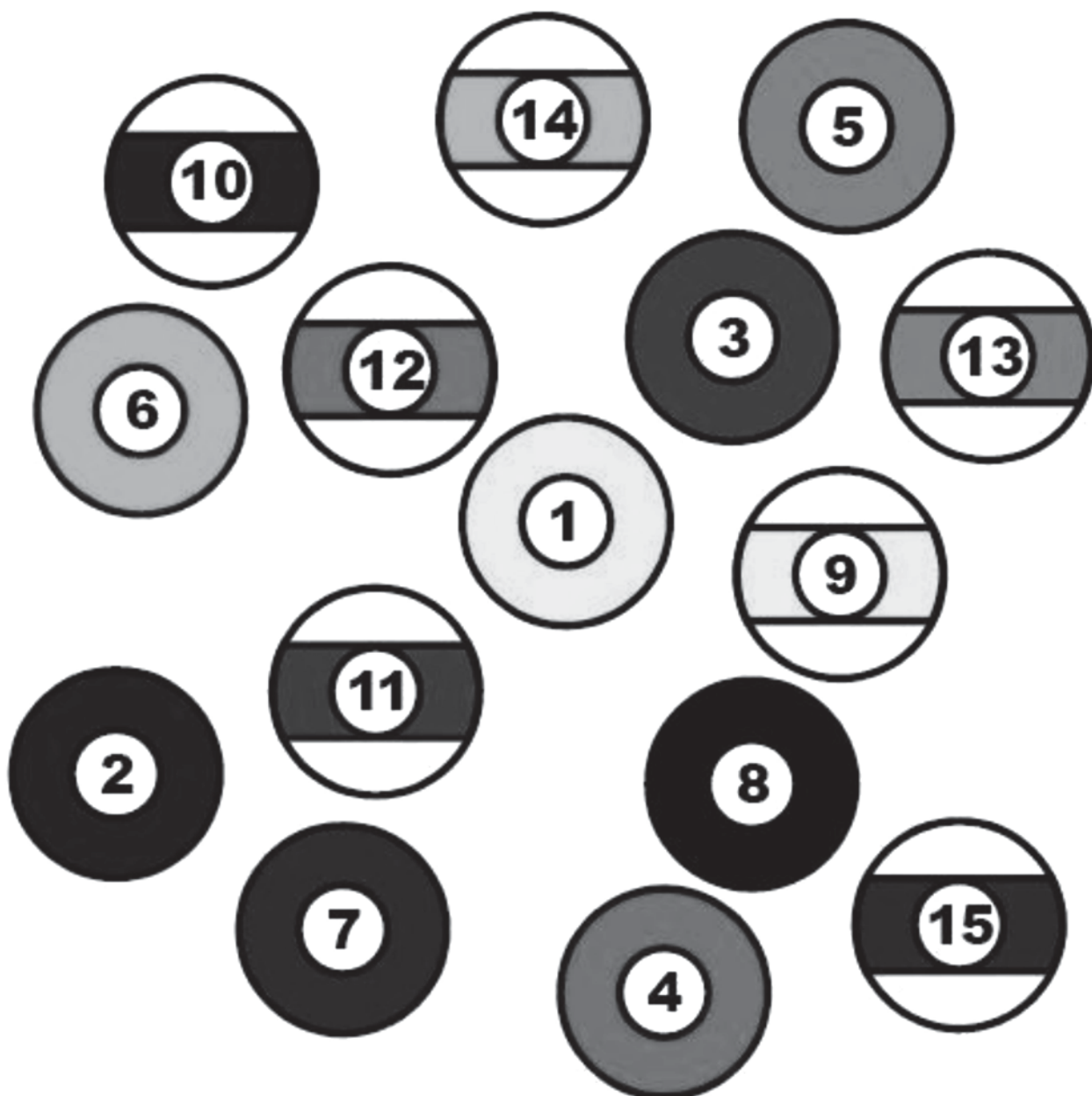
Nom : _____

Date : _____

Témoin : _____

Résultat : _____

FEUILLE DE POINTAGE DE L'ACTIVITÉ « BONNE CASSE! »



CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SIMULATION DE CHAMPIONNAT – ÉTAPE 1

Objectif : Donner l'occasion aux cadets de participer à une compétition dans le cadre d'une simulation de championnat d'étape 1 de la SCTMCC (concours de tir 1.1) prévue pour la sélection d'équipe :

- participer à des concours individuels contre d'autres tireurs;
- tirer à une distance de 10 m;
- tirer en position couchée non soutenue;
- tirer une cible par relève;
- charger un plomb à la fois;
- jouer le rôle d'instructeur au pas de tir dans la mesure permise.

Nota : Cette activité doit se dérouler conformément à la partie 4, section 3 de la publication ACRCCP177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.

Pointage : Marquer les points conformément aux instructions de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*, y compris :

- chaque cible de compétition du MCC représente un maximum de 100 points possibles (10 diagrammes d'une valeur de 10 points chacun).
- Tous les trous de plomb sont marqués d'après la plus haute valeur du cercle de pointage touché par le plomb.
- Les trous de plomb situés à l'extérieur des cercles de pointage sont de valeur nulle.
- Si plusieurs plombs sont tirés sur un diagramme, le trou de plomb ayant la plus haute valeur sera éliminé jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un trou de plomb sur le diagramme. Deux points seront soustraits pour chaque trou de plomb en trop.
- Seul le nombre prévu de trous de plomb peut être tiré sur chaque diagramme (p. ex., si deux coups sont tirés sur le premier diagramme, l'un des autres diagrammes de la cible devra rester sans trou de plomb).

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (10 plombs par participant),
- une cible de compétition CCT2001AR853 du MCC,
- une loupe de pointage de calibre .177 ou .22 (loupe de pointage),
- un vérificateur de pointage,
- une grille de pointage,
- un cadre de cible,
- un chronomètre.

L'équipement facultatif pour le tir se limite à ce qui suit :

- une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- une veste de tir,
- un gant de tir,
- un chapeau.

Instructions sur l'activité :

1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Remettre une cible de compétition du MCC à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur la cible et de la fixer au cadre de cible.
4. Donner 10 plombs aux cadets pour qu'ils les tirent sur la cible.
5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Accorder 15 minutes aux cadets pour terminer le tir.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points sur les cibles à l'aide de la loupe ou du gabarit de pointage.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,
- de l'encadrement.

SIMULATION DE CHAMPIONNAT – ÉTAPE 2

Objectif : Donner l'occasion aux cadets de participer à une compétition dans le cadre d'une simulation de championnat d'étape 2 du SCTMCC (concours de tir 1.2 A) prévue pour la compétition d'équipe :

- participer à une compétition en équipe de cinq concurrents;
- tirer à une distance de 10 m;
- tirer en position couchée non soutenue;
- tirer deux cibles par relève;
- tirer à deux relèves;
- charger un plomb à la fois;
- jouer le rôle d'instructeur au pas de tir dans la mesure permise.

Nota : Cette activité doit se dérouler conformément à la partie 4, section 3 de la publication ACRCPP177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*.

Pointage : Marquer les points conformément aux instructions de la publication A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*, y compris :

- chaque membre peut accumuler un maximum de points possibles de 400 points (40 diagrammes d'une valeur de 10 points chacun).
- Les quatre meilleurs concurrents pourront accumuler un maximum de points possibles de 1600 points pour l'équipe.
- Tous les trous de balle sont marqués d'après la plus haute valeur du cercle de pointage touché par le plomb.
- Les coups situés à l'extérieur des cercles de pointage n'ont aucune valeur.
- Si plusieurs plombs sont tirés sur un diagramme, les coups ayant la plus haute valeur seront éliminés jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un coup sur la cible. Deux points seront soustraits pour chaque trou de plomb en trop.
- Seul le nombre prévu de coups peut être tiré sur chaque diagramme (p. ex., si deux coups sont tirés sur le premier diagramme, l'un des autres diagrammes de la cible devra être exempt de plomb).

Équipement requis :

- l'équipement de tir de précision pour carabine à air comprimé,
- une carabine à air comprimé des cadets,
- des plombs de carabine à air comprimé (40 plombs par participant),
- une cible de compétition CCT2001AR853 pour carabine à air comprimé,
- une loupe de pointage de calibre .177 ou .22 (loupe de pointage),
- un vérificateur de pointage,
- une grille de pointage,

- un cadre de cible,
- un chronomètre.

Instructions sur l'activité :

1. Informer les cadets sur l'activité, en abordant toutes les règles de sécurité ou les autres directives relatives à l'activité.
2. Distribuer deux cibles de compétition du MCC à chaque cadet.
3. Demander aux cadets d'écrire leur nom et la date sur les cibles et de les fixer au cadre de cible.
4. Donner 20 plombs aux cadets pour qu'ils les tirent sur la cible.
5. Demander aux cadets de tirer en relève aux commandements donnés par l'OSCT.
6. Accorder 30 minutes aux cadets pour terminer le tir.
7. Demander aux cadets de récupérer leurs cibles.
8. Marquer les points sur les cibles à l'aide de la loupe ou du gabarit de pointage.
9. Permettre aux cadets d'examiner leurs cibles et de les conserver.
10. Répéter les étapes 2 à 9.

Les actions et les équipements suivants sont interdits :

- des modifications, autres que celles permises à la publication A-CR-CCP-177/PT-002, partie 4, section 4, paragraphe 5.3,
- des supports pour la carabine ou l'avant-bras,
- un télescope d'observation,
- l'utilisation de mires autres que celles fournies avec la carabine à air comprimé des cadets,
- de l'encadrement.



INSTRUCTION COMMUNE
PHASE UN
GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 7

OCOM C106.02 – NETTOYER ET ENTREPOSER LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

Durée totale :

30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Une liste complète des ressources nécessaires à l'enseignement de cet OCOM se trouve dans la publication A-CR-CCP-601/PG-002, *Norme de qualification et plan de la phase un*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au point d'enseignement pour lequel elles sont requises.

Avant de commencer l'enseignement de cette leçon, l'instructeur doit :

- réviser le contenu de la leçon et se familiariser avec la matière;
- préparer un champ de tir simulé pour carabine à air comprimé à utiliser pendant la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

APPROCHE

Cette leçon sera enseignée suivant la méthode d'instruction par démonstration et exécution. Cette méthode a été choisie parce qu'elle permet aux cadets de participer à une étude supervisée du matériel d'enseignement pratique. Cette méthode donne l'occasion à l'instructeur de présenter la matière, de démontrer et d'expliquer les procédures ainsi que de superviser les cadets pendant leur mise en pratique de la compétence. Cette méthode se prête à tous les styles d'apprentissage.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure de nettoyer et d'entreposer la carabine à air comprimé des cadets.

IMPORTANCE

On peut attribuer beaucoup de problèmes d'imprécision à un canon mal entretenu. Une carabine devrait donc être nettoyée et entretenue régulièrement afin de conserver son bon fonctionnement et sa précision.

Point d'enseignement 1**Expliquer et démontrer la procédure de nettoyage d'une carabine à air comprimé des cadets**

Durée : 15 min

Méthode : Démonstration et exécution

L'IMPORTANT DU NETTOYAGE DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ

Ne jamais procéder au nettoyage d'une carabine avant d'avoir effectué les mesures de sécurité individuelle et de s'être assuré que le canon n'est pas obstrué.

Il est important de garder la carabine à air comprimé propre parce qu'une âme de canon mal entretenue finit par causer des problèmes de précision. Même si les carabines à air comprimé n'accumulent pas de résidus de poudre comme le font les carabines de petit calibre et de gros calibre, elles accumulent quand même des résidus à l'intérieur du canon.

QUAND FAUT-IL NETTOYER LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ?

Il y a quatre moments importants où il faut nettoyer une carabine à air comprimé :

1. avant le tir,
2. après le tir,
3. périodiquement,
4. avant l'entreposage.



Les cadets ne nettoieront pas réellement les carabines pendant cette période d'instruction. Le nettoyage peut se faire après la participation à un exercice de tir.

PROCÉDURE DE NETTOYAGE DE LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ

Quand	Mesure
Avant le tir	Tirer deux ou trois tampons de nettoyage en feutre.
Entretien après le tir	Tirer deux ou trois tampons de nettoyage en feutre.
Périodiquement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tirer un tampon de nettoyage en feutre imbibé d'huile moteur SAE 30. 2. Attendre cinq minutes. 3. Tirer trois tampons de nettoyage en feutre.
Avant un entreposage de trois mois ou plus.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tirer deux ou trois tampons de nettoyage en feutre. 2. Tirer un tampon de nettoyage en feutre imbibé d'huile moteur SAE 30. 3. Tirer trois tampons de nettoyage une fois l'entreposage de la carabine terminé.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1**QUESTIONS**

- Q1. Que faut-il faire avant de procéder au nettoyage d'une carabine à air comprimé?
- Q2. Quels sont les quatre moments où une carabine à air comprimé doit être nettoyée?
- Q3. Combien de tampons de nettoyage en feutre doit-on tirer avant de participer à un exercice de tir?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Les mesures de sécurité individuelle.
- R2. Avant le tir, après le tir, périodiquement et avant un entreposage de trois mois ou plus.
- R3. Deux ou trois tampons de nettoyage en feutre doivent être tirés avant de participer à un exercice au champ de tir.

Point d'enseignement 2**Expliquer et démontrer la séquence d'entreposage d'une carabine à air comprimé**

Durée : 10 min

Méthode : Démonstration et exécution

ENTREPOSER LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DANS SON ÉTUI

L'ordre d'entreposage de la carabine à air comprimé des cadets consiste à inverser l'ordre de retrait de la carabine de son étui :

- 1. S'assurer que l'étui ouvert est orienté dans une direction sécuritaire.
- 2. Fermer le mécanisme (la culasse avancée et fermée).
- 3. Sortir la tige de sécurité du canon.
- 4. Placer la carabine dans son étui en l'orientant dans la même direction que la flèche sur l'étui.
- 5. S'assurer que la poignée de la pompe est partiellement ouverte.
- 6. S'assurer que le cran de sécurité est enclenché.
- 7. Fermer l'étui.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2**QUESTIONS**

- Q1. Dans quelle position faut-il mettre la culasse lors de l'entreposage?
- Q2. Dans quelle direction faut-il orienter la carabine dans son étui?
- Q3. Dans quelle position faut-il mettre le cran de sécurité pour l'entreposage?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. En position avant et fermée.
- R2. Dans la même direction que celle de la flèche sur l'étui.
- R3. En position enclenchée, sans rouge visible.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

QUESTIONS

- Q1. Que faut-il faire avant de procéder au nettoyage d'une carabine à air comprimé?
- Q2. Quels genres de problèmes un canon mal entretenu peut-il causer?
- Q3. L'entretien avant l'entreposage est réalisé lorsque la carabine doit être entreposée pour combien de temps?

RÉPONSES PRÉVUES

- R1. Effectuer les mesures de sécurité individuelles.
- R2. Il est important de garder une carabine à air comprimé propre parce qu'un canon mal entretenu causera des problèmes de précision.
- R3. Trois mois ou plus.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'instructeur doit confirmer si les cadets sont capables de nettoyer et d'entreposer la carabine à air comprimé des cadets à la fin d'un exercice de tir.

OBSERVATIONS FINALES

Une carabine à air comprimé et un canon mal entretenus causeront des problèmes de précision et de fonctionnement. Une carabine devrait donc être nettoyée et entretenue régulièrement afin de préserver son bon état de fonctionnement et sa précision.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

L'accent doit être mis sur les aspects de sécurité de cette leçon.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada, Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.